

Exercice 2009. *La Mobilière forge son avenir.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

À propos de la page de couverture

Ces jeunes sont-ils ceux qui veilleront à l'avenir – peut-être même en tant que membres du Comité de direction – à ce que la Mobilière reste un assureur à visage humain?

Réponse au verso.

Ces collaboratrices et collaborateurs ne sont que quelques-uns des plus de 300 apprenties et apprentis de notre entreprise.

Page de couverture



Loris Rubido
Agence générale
Montagnes et
Vallées Neuchâteloises



Reto Manser
Agence générale
d'Appenzell



Reto Studer
Agence générale
d'Herzogenbuchsee



Camille Pellet
Agence générale
de Moutier-St-Imier



Milena Maag
Agence générale
de Meilen



David Crétin
Agence générale
de Porrentruy



Janina Bruggmann
Agence générale
d'Arbon-Rorschach

Pages intérieures



Page 9

Mégane Habegger
Agence générale
de Moutier-St-Imier



Page 29

Jacqueline Keller
Agence générale
de Wetzikon-Pfäffikon



Page 59

Nina Fahrion
Agence générale
de Kreuzlingen



Page 10

Fabio Zancanaro
Agence générale
de Balsthal



Page 39

David Egyir
Agence générale
de Berne-Ville



Page 59

Morgan Cheraz
Agence générale
de Lausanne



Page 10

Joséphine Uldry
Agence générale
de Fribourg



Page 53

Sara Hablützel
Agence générale
de Zofingue



Page 59

Viktor Schumacher
Agence générale
de Lucerne



Page 11

Bruna Pereira
Agence générale
d'Obwald et Nidwald



Page 53

Luca Sentina
Agence générale
de Soleure



Page 65

Chris Hofmann
Agence générale
de Bâle



Page 11

Stephan Giason
Agence générale
de Saint-Gall



Page 54

Lisa Oberholzer
Agence générale
de Schwyz



Page 65

Nora Eng
Agence générale
d'Olten



Page 11

Alain Forster
Direction
Nyon



Page 54

Dino Herzog
Agence générale
de Liestal



Page 65

Christelle Riesle
Agence générale
Chablais-Riviera



Page 28

Marco Setz
Agence générale
d'Aarau



Page 55

Xavier Parvex
Direction
Nyon



Page 71

Lorène Pailler
Agence générale
de Porrentruy



Page 28

Sandro Becher
Direction
Berne



Page 55

Manuela Genduso
Agence générale
de Lenzbourg



Page 29

Sara Leminhos
Agence générale
de Winterthour



Page 55

Alexandre Schorderet
Agence générale
de Bulle

Thème visuel

Pourquoi réserver les honneurs de la une à des jeunes à peine entrés dans la vie professionnelle? Parce qu'à la Mobilière, la promotion de la relève n'est pas un vain mot. Depuis des années, nous sommes l'assureur suisse qui offre le plus de places d'apprentissage. Nos agences générales et nos deux directions forment actuellement 303 apprenties et apprentis. Alliant la pratique en entreprise avec la théorie acquise à l'école, l'apprentissage est une filière idéale pour de nombreux jeunes.

Les possibilités qu'elle leur ouvre sont infinies, y compris jusqu'aux plus hautes fonctions de direction, voire jusqu'au Conseil d'administration, à l'exemple d'Albert Lauper, notre président. Il en est d'ailleurs persuadé: se former par la pratique est une chance extraordinaire.

Au fil des illustrations du présent rapport de gestion, vous ferez la connaissance d'autres jeunes qui viennent d'entrer en apprentissage à la Mobilière. Rien d'étonnant qu'à ce tournant de leur existence, ils se posent beaucoup de questions. Des questions sur la vie, encore pleines de fraîcheur et d'insouciance. Drôle et divertissant!

Interview d'Albert Lauper, président du Conseil d'administration

Monsieur Lauper, vous avez débuté comme apprenti de commerce et vous êtes aujourd'hui président du Conseil d'administration. Est-ce habituel?

Albert Lauper: En Suisse, c'est possible! Et c'est tant mieux!

L'apprentissage a-t-il encore de l'avenir? N'est-il pas préférable, pour faire une belle carrière, de suivre une formation académique?

On ne peut bien sûr pas devenir médecin, mathématicien ou juriste sans formation universitaire. Et en économie aussi, les connaissances demandées sont toujours plus poussées. La filière académique a donc de beaux jours devant elle. Pourtant, la réussite d'une carrière à long terme ne dépend pas tellement du diplôme que l'on a en poche à ses débuts. Ce qui compte, c'est d'être motivé, de travailler et, surtout, d'être disposé à se perfectionner en permanence. À cet égard, nous avons la chance d'avoir en Suisse un système de formation très souple, qui offre de nombreuses filières de raccordement avec des hautes écoles spécialisées ou des universités.

Quels sont les avantages d'une formation en entreprise, telle que l'apprentissage?

J'en vois trois, décisifs: le fait d'être en prise directe avec les réalités quotidiennes du métier – autrement dit le côté très pratique de la formation –, la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités et, enfin, le contact avec la clientèle, qui vaut tous les cours du monde.

Quelles sont les compétences exigées de nos jours d'un dirigeant que l'apprentissage permet aussi d'acquérir?

En se formant sur le terrain, on apprend rapidement comment les processus se déroulent et comment les équipes ou organisations fonctionnent dans la pratique. Les contacts personnels avec les clients sont aussi très précieux. Enfin, pour un CEO ou un président de conseil d'administration, c'est un avantage d'avoir appris le métier depuis la base.

Pensez-vous que ce soit une bonne chose qu'une fois diplômés, les apprentis restent dans l'entreprise? Autrement dit, la Mobilière tient-elle à former elle-même sa relève?

En période de mauvaise conjoncture, ce sont souvent les jeunes eux-mêmes qui demandent à rester. Ces dernières années, nous avons donné suite à environ 75% de ces demandes, surtout dans les agences générales. C'est donc un fait que nous formons nous-mêmes une bonne part de la relève, à la faveur également de nos nombreuses offres de perfectionnement. Toutefois, suivant les ambitions personnelles, il est important de s'ouvrir de nouveaux horizons, hors de l'entreprise. Ce qui est formidable, c'est quand un ancien apprenti ou collaborateur revient chez nous pour occuper une position plus élevée.

Quels sont vos conseils à ces jeunes qui viennent de mettre le pied à l'étrier?

Donnez-vous toujours à fond. Perfectionnez-vous en permanence. Soyez curieux et ouverts aux innovations. Acceptez les défis. Et surtout, prenez plaisir à travailler!

La carrière d'Albert Lauper, président du Conseil d'administration, illustre à merveille le message véhiculé par le thème visuel du présent rapport de gestion: avec un simple apprentissage pour tout bagage initial, on peut se hisser jusqu'aux plus hautes fonctions.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2009	2008	Variation %
en millions de CHF			
Primes brutes	2 929,7	2 846,0	+ 2,9
Primes acquises pour compte propre	2 744,7	2 677,9	+ 2,5
Provisions techniques pour compte propre	7 807,6	7 515,1	+ 3,9
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 492,6	1 494,8	- 0,1
Placements de capitaux	11 562,3	10 779,9	+ 7,3
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 492,6	1 494,8	- 0,1
Résultat technique	87,4	337,3	- 74,1
Résultat financier	367,9	- 263,7	n.a.
Charge extraordinaire	- 20,8	- 27,1	+ 23,2
Bénéfice annuel consolidé	393,5	27,6	n.a.
Fonds propres consolidés	2 927,1	2 528,9	+ 15,7
Rendement des fonds propres	14,4%	1,0%	
Non-vie			
Primes brutes	2 162,1	2 110,4	+ 2,4
Primes acquises pour compte propre	2 022,3	1 973,4	+ 2,5
Provisions techniques pour compte propre	4 397,2	4 280,1	+ 2,7
Résultat technique	154,2	307,6	- 49,9
Résultat financier	202,9	- 182,9	n.a.
Résultat après impôts	302,4	80,1	+ 277,5
Ratio sinistres à primes pour compte propre	64,1%	56,5%	
Taux de frais pour compte propre	26,7%	26,2%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,7%	
Ratio combiné pour compte propre	92,4%	84,4%	
Vie			
Primes brutes	767,6	735,6	+ 4,4
Primes acquises pour compte propre	722,4	704,5	+ 2,5
Provisions techniques pour compte propre	3 410,4	3 235,0	+ 5,4
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 492,6	1 494,8	- 0,1
Résultat technique	- 66,8	29,7	n.a.
Résultat financier	165,0	- 80,8	n.a.
Résultat après impôts	91,1	- 52,5	n.a.
Taux de frais pour compte propre	15,9%	16,2%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat
n.a. = non applicable

Chiffres clés du Groupe

Chiffres clés des comptes annuels consolidés	4
---	----------

Avant-propos

Résumé de l'exercice	6
-----------------------------	----------

Philosophie

Guidés par le principe du partenariat	8
--	----------

Partager les fruits de notre succès	12
--	-----------

Coopérative

Rapport de la Coopérative	14
----------------------------------	-----------

Engagement social	16
--------------------------	-----------

Délégués	18
-----------------	-----------

Conseil d'administration	20
---------------------------------	-----------

Comptes annuels	22
------------------------	-----------

Groupe Mobilière

Stratégie, objectifs et perspectives	30
---	-----------

Conseil d'administration de la Holding SA	32
--	-----------

Comité de direction	34
----------------------------	-----------

Direction	36
------------------	-----------

Structure de direction	38
-------------------------------	-----------

Exercice 2009

Résultat global	40
------------------------	-----------

Non-vie	42
----------------	-----------

Vie	46
------------	-----------

Placement de la fortune	49
--------------------------------	-----------

Gestion des marques, publicité, sponsoring	50
---	-----------

Engagements social, économique et écologique	56
---	-----------

Gestion des risques	60
----------------------------	-----------

Ressources humaines	62
----------------------------	-----------

Gouvernance d'entreprise	66
---------------------------------	-----------

Comptes annuels consolidés	72
-----------------------------------	-----------

Autres informations

Représentations	95
------------------------	-----------

Agences générales et agents généraux	96
---	-----------

Impressum	98
------------------	-----------

Résumé de l'exercice

L'exercice 2009 se solde par un résultat exceptionnellement bon. Dans les affaires d'assurance, notre succès s'explique principalement par la fidélité de nos clients, qui nous récompensent ainsi de la qualité de nos prestations de service. D'importantes revalorisations des placements ont contribué au bénéfice.

Même en cette année qui a suivi une crise financière lourde de conséquences, nous nous sommes résolument attachés à forger l'avenir de la Mobilière. De très loin supérieurs à ceux de nos concurrents, nos fonds propres nous ont permis d'agir de manière anticyclique et de continuer à investir massivement. De nos jours, les technologies de l'information et de la communication sont vitales pour une compagnie d'assurances. Grâce à elles, collaborateurs et clients peuvent se procurer des informations sur les produits, les contrats et les prestations en tout temps, en toute transparence, et en souplesse, et les traiter efficacement. Nous avons clôturé ou fait avancer plusieurs projets en ce sens. Ces projets vont de pair avec une augmentation de l'effectif. Ils sont particulièrement pointus, car à travers eux, nous intégrons tous les processus informatisés et les moyens de communication dans les composantes qualité de service et suivi clientèle personnalisé de nos agences générales.

L'avenir passe aussi par l'agrandissement de notre siège principal à Berne, où des espaces supplémentaires pour environ 160 nouvelles places de travail seront aménagés. Les travaux commenceront à l'automne 2010.

En 2009, l'économie mondiale a été marquée par les conséquences de la crise financière. Dans notre pays, le ralentissement économique a surtout touché les secteurs de la finance et des exportations, tandis que les secteurs de l'économie intérieure ont eu un effet stabilisateur. La situation économique demeure tendue, et pour nombre d'entreprises, difficile. Le secteur de l'assurance n'a que peu souffert de la crise, car le ralentissement conjoncturel met toujours un certain temps pour y faire ressentir ses effets. Le raffermissement des marchés financiers s'est répercuté positivement sur notre résultat. Alors que l'année précédente, elle avait exigé d'importants amortissements, notre politique conservatrice en matière d'évaluation a permis en 2009 des revalorisa-

tions substantielles dans le portefeuille de placements.

Cette année aussi, les affaires d'assurances ont été florissantes. Depuis plusieurs années, notre croissance est supérieure à celle du marché, preuve que notre stratégie est payante. Nous recherchons non pas le profit immédiat, mais la croissance durable. La faible charge de sinistres et l'évolution favorable des prestations ont eu un impact positif sur notre résultat opérationnel. La Mobilière opère exclusivement en Suisse et au Liechtenstein. Grâce à leur ancrage local, nos agences générales connaissent bien leur région, leurs clients et leur mentalité. La qualité de nos prestations de service est appréciée, comme en témoigne le taux élevé de fidélité clientèle et d'affaires nouvelles. La rapidité et l'efficacité du règlement des sinistres après l'événement de grêle de juillet 2009 – le pire qu'ait connu notre entreprise – nous a une fois de plus valu la reconnaissance et l'estime de nos clients.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès. L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et répandue dans le secteur de l'assurance vie. Dans les affaires non-vie également, nos assurés bénéficient de réductions de primes. Après les clients entreprises, les clients de l'assurance ménage ont profité, dès mi-2009, de cette prestation spéciale, pour un total de 110 millions de CHF. À partir du milieu de cette année, un montant similaire sera reversé aux clients des assurances véhicules et entreprises. Nos collaborateurs, artisans de notre succès par leur engagement et leurs compétences, en partagent eux aussi les fruits.

Ancrage local oblige, nous soutenons maintes activités économiques, culturelles et sportives partout en Suisse, de portée régionale ou nationale. La prévention des dangers naturels nous tient particulièrement à cœur. En 2009, nous avons permis le démarrage de quatre nouveaux

projets de prévention destinés à offrir une meilleure protection à la population.

Au cours de l'exercice, le Comité de direction de la Mobilière a connu plusieurs changements. Thomas Trachsler et Stefan Mächler sont les nouveaux responsables, respectivement, des secteurs du Comité de direction Management du marché et Asset Management. En outre, des dispositions ont été prises en vue du changement de présidence en 2011. Les détails sont dans le rapport du Conseil d'administration en page 14.

Notre rapport annuel fait la part belle à la jeunesse. Plusieurs de nos apprentis de première année, nos forces vives de demain, ont les honneurs de la une et de la partie image.

Nous adressons nos cordiaux remerciements à nos clientes et nos clients, à nos partenaires commerciaux, ainsi qu'à nos collaboratrices et nos collaborateurs. C'est à eux que nous devons ces bons résultats 2009.



Albert Lauper
Président du Conseil
d'administration



Urs Berger
CEO

Guidés par le principe du partenariat

La Mobilière est actuellement le seul grand groupe d'assurance suisse exclusivement aux mains d'une coopérative. Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, elle inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance mutualiste guidée par le principe du partenariat. Fondé à l'origine dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il démontre que le modèle de coopérative peut s'affirmer dans un contexte de libre marché. Cette réussite pré-suppose une capacité intrinsèque d'adaptation au changement permanent, car en l'absence d'actionariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même. La Mobilière doit sa vitalité à une gestion d'entreprise prudente et à la mise en œuvre de stratégies visionnaires. Elle est un acteur majeur du marché suisse de l'assurance.

Les intérêts de l'entreprise et ceux de ses clients convergent

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faitière de coopérative, est une entreprise performante. Comme de juste, ce sont avant tout ses clients qui profitent de cette performance économique, notamment sous forme de participation aux excédents, et non de dividendes versés à des actionnaires. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays. La Mobilière entend être pour

ses clients un assureur à visage humain, tant par ses prestations de conseil, qu'à la souscription ou en cas de sinistre, et ce, également sur les canaux électroniques.

La philosophie qui sous-tend notre forme coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans l'optique du long terme. Ne pas devoir rendre compte de l'évolution à court terme du cours de l'action est un avantage indéniable. En effet, notre domaine d'activités se façonne sur le long terme, parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, tout en finançant son développement, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, même s'il n'est pas coté en bourse. Ne pouvant nous procurer ces moyens sur le marché des capitaux, nous sommes tributaires d'une base de fonds propres extrêmement solide.

Aussi la gestion des affaires d'assurance, pour répondre à ces impératifs de durabilité et d'auto-financement, doit-elle reposer sur des stratégies à long terme. Les risques pris dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés à nos fonds propres. En termes de fonds propres, le Groupe Mobilière occupe d'ailleurs une place de choix parmi les assureurs directs suisses.


Les délégués représentent les intérêts des clients

L'organisation faitière du Groupe Mobilière en témoigne: les délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative – en leur qualité de représentants des clients – veillent à ce que les intérêts de ces derniers soient durablement préservés. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux organes de la Mobilière Suisse Holding SA. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise».


Mobilière Suisse Société Coopérative Délégués Conseil d'administration de la Coopérative	
Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise	
Mobilière Suisse Holding SA Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur le marché Comité de direction	
Centre de direction stratégique et opérationnelle	



ASSURERONS - NOUS DANS
20 ANS DES VACANCES
SUR LA LUNE ?



QU'EST-CE QUI VA CHANGER
EN MOI DURANT MES TROIS
ANNÉES D'APPRENTISSAGE ?



CONSEILLÈRE EN ASSURANCES OU
MILITAIRE DE CARRIÈRE ? TELLE
EST LA QUESTION.



Partager les fruits de notre succès

Le versement d'excédents n'est pas réservé qu'aux souscripteurs d'assurances sur la vie. Nos assurés du secteur non-vie en profitent aussi. Tout comme nos collaborateurs, que nous récompensons pour leurs excellentes prestations en 2009 par une participation au résultat.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et répandue dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche. Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle se limitait à l'assurance de choses, elle avait inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à sa réussite commerciale, à travers les versements d'excédents. Excepté en 2003 et 2004, l'évolution des affaires a permis le versement d'excédents considérables ces dix dernières années. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration.

À compter de mi-2009, nos clients ont à nouveau profité d'une réduction de 20% de leur prime d'assurance ménage. À partir de mi-2010, nos clients recevront une ristourne du fonds d'excédents sous la forme d'une réduction de 10% de leur prime d'assurance véhicules et assurance d'entreprise, ce qui équivaut, comme en 2009, à un montant de plus de 100 millions de CHF.

En plus de ces ristournes dans les affaires grand public, nos grands comptes profitent également d'un régime contractuel de participation aux excédents.

Participation aux excédents dans les affaires vie collectives

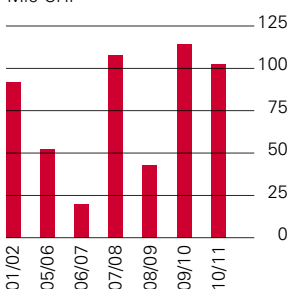
Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous assurons les risques décès, invalidité et longévité pour des institutions de prévoyance. Nos clients ont le choix entre deux types de relations contractuelles.

Dans l'un, le client souscrit une assurance collective classique pour les risques mentionnés plus haut. Les assurés ont ainsi la garantie de percevoir la quote-part légale d'excédents. Les risques et les excédents sont compensés solidairement entre eux. En 2009, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions. Ce taux est nettement plus élevé que la quote-part légale (90%) et que la moyenne prévisionnelle des quotes-parts d'attribution de nos concurrents.

Dans l'autre, la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque spécifique de l'institution de prévoyance (solde du compte des recettes et des dépenses). Cette dernière a ainsi la possibilité de bénéficier de

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement
Mio CHF



l'attribution de parts d'excédents substantielles sous forme de ristournes. Les produits de ce genre impliquent une prise de risque relativement importante de la part du client et sont donc principalement destinés aux grandes institutions de prévoyance.

Détermination des excédents en assurance vie individuelle

En assurance vie individuelle, l'excédent résulte de la différence positive entre l'état des recettes (primes d'assurance, provision au début de la période de décompte, produits des provisions) et l'état des charges (prestations versées sous forme de rente ou de capital, provision à la fin de la période de décompte, coût du capital, résultat de la réassurance, frais d'administration et d'encaissement et commissions payées). Le principe de calcul est le même pour tous les contrats. Le résultat, positif ou négatif, sert de base au calcul des participations aux excédents ou des ajustements de prime pour les affaires nouvelles.

Primes nettes garanties

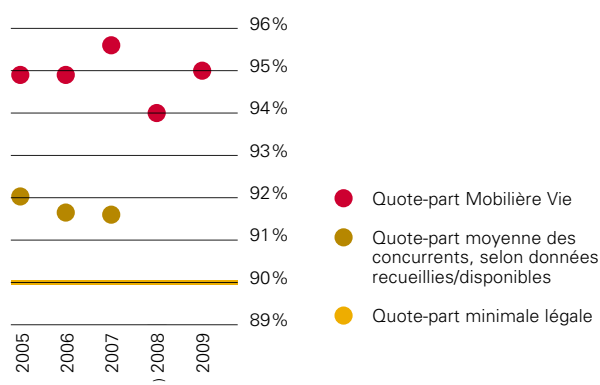
En prévoyance privée, dans les assurances vie risque pur, notre objectif premier est d'offrir des primes avantageuses et garanties, non de dégager des excédents. À cet effet, nous affirmons toujours plus la segmentation du marché en profils de risques similaires, ce qui nous

permet de proposer des primes particulièrement attrayantes dans chaque segment. En assurance décès, notre système de tarification est basé sur ce que l'on nomme des primes nettes. Les clients savent ainsi exactement quelles primes ils doivent payer. La Mobilière supporte le risque lié à la mortalité, le risque financier et celui lié à l'évolution des taux d'intérêts, ainsi que, le cas échéant et pour une durée limitée, le risque lié à l'incapacité de gain.

Versement d'excédents aux collaborateurs

Notre Charte prévoit que clients et collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Sur la base de son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs non-cadres une participation au résultat de l'exercice écoulé, en plus de leur salaire. Grâce au fort engagement de ses collaborateurs en 2009, la Mobilière a pu enregistrer un taux de croissance supérieur à la moyenne du marché, malgré une concurrence nettement accrue. Le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de récompenser cette prestation par un intéressement au résultat équivalant à 50% d'un salaire mensuel, avec un minimum de 2500 CHF. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, ont perçu une participation au résultat de 600 CHF. Au total, la Mobilière a budgété un versement de 10,72 millions de CHF à ses collaborateurs.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



1) Explications du graphique: en 2008, pour l'ensemble du marché, le résultat opérationnel affichait une perte de 906 millions de CHF, due principalement aux résultats négatifs dans le processus d'épargne. Cette perte ayant dû être supportée par les assureurs vie concernés, la quote-part a inévitablement augmenté à 121,05% (soit un taux non pertinent pour la comparaison), alors que dans l'ensemble, les dépenses en faveur des assurés étaient d'un quart inférieures à celles de l'exercice précédent.

Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

À l'assemblée du 8 mai 2009, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2008 de la Coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration. L'Assemblée a pris acte du décès de l'ancien délégué Walter Hurter-Köbeli (Oberrohrdorf). Elle a pris congé de Burkard Vetsch (Balgach), membre du Conseil d'administration, en lui exprimant ses vifs remerciements pour sa longue activité au sein de la société. Elle a élu Christian Krüger (Staad) au Conseil d'administration. Fritz Schiesser (Haslen) a pour sa part été réélu. PricewaterhouseCoopers SA a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2009.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste actuelle des délégués se trouve aux pages 18 et 19 du présent rapport.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2009. Lors de la séance de printemps, il a préparé l'Assemblée des délégués puis exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'Assemblée générale de cette dernière. Il a approuvé le rapport annuel et les comptes 2008 du Groupe Mobilière. Le Conseil d'administration a en outre pris acte du rapport sur la rémunération conformément à l'annexe 1 du Swiss Code of Best Practice for Corporate Governance.

Après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est réuni pour une brève séance, comme de coutume.

Lors de sa séance d'automne, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre et du résultat semestriel. Albert Lauper, Président du Conseil d'administration, a fait savoir qu'il remettrait son mandat au printemps 2011, après 45 années au service de la Mobilière. Les Conseils d'administration ont l'intention de proposer aux organes électoraux de la Coopérative et de la Holding d'élire Urs Berger, le CEO actuel, à sa succession. Ces déclarations d'intention permettent de garantir la continuité à la tête de la Mobilière et de planifier la succession d'Urs Berger au poste de CEO sans attendre et avec toute la diligence voulue.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 22, 23 et 24 du rapport de gestion) clôturent avec un bénéfice de 19,2 millions de CHF (exercice précédent: 20,5 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement les dividendes de 12,0 millions de CHF (comme l'année précédente) de la participation et le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 6,4 millions de CHF (exercice précédent: 7,5 millions de CHF).

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 118,8 millions de CHF (exercice précédent: 100,5 millions de CHF). Le capital de tiers, constitué par le fonds d'excédents des assurés, s'établit à 85,1 millions de CHF (exercice précédent: 79,1 millions de CHF). De ce montant, 17,6 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des crues et 5,0 millions de CHF (plus TVA) pour la chaire de climatologie.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont progressé à 927,9 millions de CHF (exercice précédent: 920,4 millions de CHF).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice au bilan est de 54,9 millions de CHF. La proposition du Conseil d'administration relative à son utilisation figure en page 25. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 21 mai 2010, de l'avaliser. Cette proposition prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au fonds d'excédents des assurés.

Engagement social

La Mobilière fait preuve d'un engagement exceptionnel dans la prévention des dangers naturels. À Willisau, le canal de décharge inauguré en 2009 a déjà prouvé son efficacité. Les engagements traditionnels sont maintenus.

Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

En 2009, la Mobilière a poursuivi son engagement dans la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration au cours des années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents, ce montant sert au financement des projets en cours et de projets futurs.

Le projet le plus important jusqu'à présent est le canal de décharge de la rivière Enziwigger à Willisau, une ville du canton de Lucerne qui a subi plusieurs inondations dévastatrices. Inauguré en mai 2009, cet ouvrage long d'un kilomètre, dont nous avons soutenu la construction à hauteur de 1,85 million de CHF, est une protection efficace contre les crues. Il a d'ailleurs fait ses preuves une première fois peu de temps après son inauguration, lors d'un violent orage.

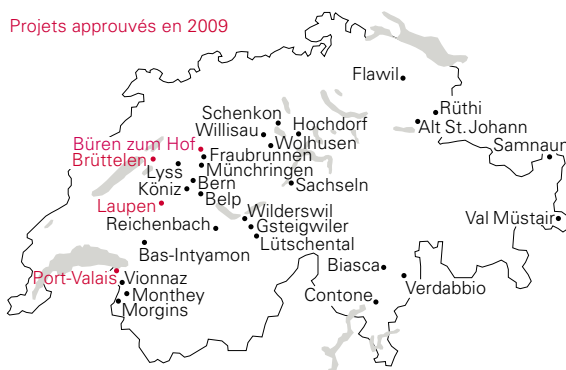
La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Or, il existe d'autres dangers naturels, tels que les glissements de terrain, chutes de pierres ou avalanches, et certaines régions sont de plus en plus souvent touchées. Même si les dommages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. Aussi la

prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales locales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2009, 31 de ces projets ont reçu notre soutien. Plusieurs sont terminés, mais d'autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation. La Mobilière soutient uniquement des projets financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2009, nous étions engagés à hauteur de 7,4 millions de CHF au total. En moyenne, notre financement initial correspond à un volume d'investissement dix fois supérieur. Il convient de relever que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la revitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une zone. Pour de plus amples informations sur ces projets, consultez notre site www.lamobiliere.ch → La Mobilière → Engagement → Prévention et sécurité → Prévention dangers naturels.

Engagement en faveur de projets de prévention

Projets approuvés en 2009



Recherche sur les conséquences des changements climatiques

La Mobilière finance la chaire extraordinaire de climatologie en régions alpines à l'Université de Berne, par une contribution de cinq millions de CHF allouée sur dix ans. Pour en savoir davantage sur nos engagements dans le domaine de la protection de l'environnement, lisez les comptes rendus aux pages 56–58.

Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, la recherche, les arts et d'autres activités en Suisse, par des contributions à des institutions, des groupes de personnes et des particuliers. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi plus de 450 demandes, 28 projets auxquels il a octroyé, au total, 361 000 CHF.

Dons

La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2009, elle a ainsi octroyé à ces activités un total de 530 000 CHF environ. Cette année, la Coopérative a fait un don de 100 000 CHF à la Société suisse de la spondylarthrite ankylosante. Fondée il y a 30 ans, cette organisation a pour but d'aider les personnes à gérer leur maladie et d'informer le public. Grâce à ce don, elle pourra, en Suisse alémanique,

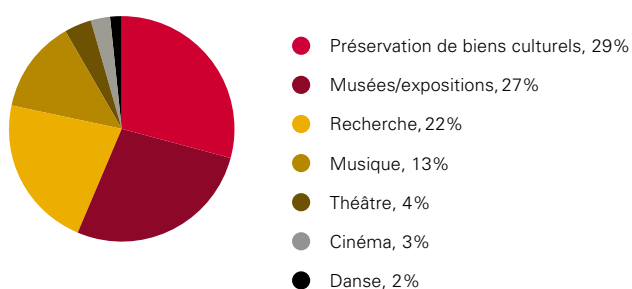
fournir aux malades des conseils professionnels pour le maintien d'une activité lucrative et, en Suisse romande, développer cette offre de prestations.

Promotion des arts

La Mobilière soutient la création artistique suisse contemporaine par des achats annuels d'œuvres d'art et le Prix Mobilière. Elle organise en outre régulièrement des expositions d'œuvres de sa collection à l'intention de ses collaborateurs et du public. Intitulée «Zones tampons», l'exposition 2009 a recueilli un vif intérêt, en particulier lors de la traditionnelle Nuit des musées à Berne.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du Jubilé en 2009



Délégués

(état au 1^{er} janvier 2010)

Région Ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hildebrand, Herzogenbuchsee Therese Hirschi, Heimberg Jörg Huggenberger, Berne Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neueneegg Andreas Michel, Meiringen Hansjörg Pfister, Zweisimmen Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Herbert Wenger, Münsingen Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Christian Haldimann, Morat Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Philippe Viridis, Marly Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Bernard Jeanneret, Confignon	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veuil	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Patrick de Preux, Lausanne Bruno de Siebenthal, Chavornay	Vincent Hort, La Conversion Christian Rovero, Bettens
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Laurent Multone, Monthey Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue

Région Centre

Canton d'Argovie	Arnold Brunner, Villmergen Josef Bürge, Baden Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Dättwil Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämml, Aarau Tobias Maurer, Aarau Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick Rolf Schmid, Lenzburg Fritz Schneiter, Gipf-Oberfrick
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gregor Bachmann, Arlesheim Liselotte Baltensperger, Biel-Benken Gabriel Barell, Binningen Marco Fischer-Stocker, Arlesheim	Thomas Friedlin, Therwil Dominik Gasser, Allschwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Andreas Affentranger, Willisau Ruedi Amrein, Sursee Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee	Paul Hug, Lucerne Roland Marti, Ballwil Peter Pfister, Schenkon Matthias Tobler-Kaiser, Meggen

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Bucher, Sachseln	Josef Windlin-Kiser, Kerns
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Beat Loosli, Starrkirch-Wil	Rosemarie Simmen-Messmer, Soleure Hans Späti, Soleure Raoul Stampfli, Soleure
Canton de Schwyz	Moritz Betschart, Brunnen	Josef Kündig-Lüönd, Ibach
Canton du Tessin	Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio Battista Ponti, Morbio Inferiore	Diego Scacchi, Orselina Eugenio Torriani, Pura
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures	Katrin Nägeli, Appenzell	Walter Regli, Appenzell
Canton des Grisons	Aldo Brändli, Grüşch Christian Cavegn, Churwalden	Volker Fell, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Christian Fiechter, Heerbrugg Otto Hofstetter, Uznach Karl Müller, St-Gall Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten	René Schwarzmann, Bad Ragaz Rita Schwendener-Manser, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilen-Gottshaus Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Wolfgang Auwärter, Rikon im Tösstal Oskar Bachmann, Stäfa David Bosshard, Männedorf Rolf Burkhardt, Zurich Marcus Dietrich, Wädenswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Hans Gerber, Fehraltorf Marcel Gisler, Flaach Konrad Kaufmann, Dietikon	Christian Kramer, Uitikon Waldegg Konrad Kyburz, Dielsdorf Walter Meier, Eglisau Adrian Meister, Zollikon Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthour Rico Trümpler, Zurich Reto Weber, Dielsdorf Ronald Weisbrod, Ebertswil
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état au 1^{er} janvier 2010)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Albert Lauper Villars-sur-Glâne	2002	2012
Vice-président	Richard Burger ingénieur en génie mécanique EPF, Bottmingen	1992	2012
Membres	Dora Andres économiste d'entreprise, entrepreneure, Schüpfen	2008	2012
	Susy Bruschweiler CEO du SV Group, Erlenbach	2002	2010
	Dieter Burckhardt vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi + Co AG, Zollikon	1998	2012
	Daniel Eicher CEO de A. Boss + Co AG, Schönbühl-Urtenen	2006	2012
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2012
	Leana Isler docteur en droit, avocate, partenaire de l'étude d'avocats Spahni Stein, Zurich, juge au tribunal administratif du canton de Zurich	2001	2012
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2010
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2013
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2012
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2011
	Franz-Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2012
	Fritz Mühlemann docteur ès sciences économiques, ancien président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen	1994	2010
	Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Knecht & Müller AG, Stein am Rhein	2008	2012

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2012
	Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2010
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2012
	Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2013
	Thomas Schmid-Auf der Maur ancien président du conseil d'administration de fenaco, Ibach	1994	2010
	Serge Sierro licencié en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2012
	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, président de l'Union patronale suisse, Berne	2005	2012
	Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2011
	Peter R. Studer entrepreneur, ingénieur électricien diplômé HES/SIA, Berne	1994	2012
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Zollikon	2003	2011
	Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2011
	Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la nationalité autrichienne.		
		depuis	pour
Secrétaire	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de revision	PricewaterhouseCoopers SA, Zurich		2009
Chef réviseur	Peter Lüssi, Habsburg	2007	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes	2009	2008
milliers de CHF		
Produit des participations	12 000	12 000
Produit du prêt	6 375	7 500
Autres produits financiers	3 700	3 864
Produits	22 075	23 364
Charges administratives	- 2 428	- 2 271
Charges	- 2 428	- 2 271
Résultat avant impôts	19 647	21 093
Impôts	- 456	- 574
Bénéfice annuel	19 191	20 519

Bilan au 31 décembre milliers de CHF	Annexe	2009	2008
Actifs			
Placements de capitaux	1	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		272	273
Actifs immobilisés		908 272	908 273
Disponibilités		24 078	26 095
Créances envers des sociétés du Groupe		94 562	73 741
Autres actifs		192	628
Actifs circulants		118 832	100 464
Total		1 027 104	1 008 737
Passifs			
Fonds d'excédents des assurés	2	85 115	79 143
Engagements à long terme		85 115	79 143
Engagements envers des sociétés du Groupe Mobilière		13 189	8 070
Fonds de donations		97	142
Comptes de régularisation		828	948
Engagements à court terme		14 114	9 160
Fonds étrangers		99 229	88 303
Réserves	3	873 000	873 000
Report de bénéfice		35 684	26 915
Bénéfice annuel		19 191	20 519
Fonds propres		927 875	920 434
Total		1 027 104	1 008 737

Annexe**1 Placements de capitaux**

milliers de CHF

	2009	2008
Participation	758 000	758 000
Prêt à la Mobilière Suisse Holding SA	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

2 Fonds d'excédents des assurés

milliers de CHF

	2009	2008
Etat au 1.1.	79 143	71 382
Attribution	8 000	8 000
Prélèvement pour des projets de prévention	- 2 028	- 239
Etat au 31.12.	85 115	79 143

Dont 17 603 kCHF mis en réserve pour des projets de prévention des crues et 5000 kCHF (plus TVA) pour la chaire de climatologie.

3 Réserves

milliers de CHF

	2009	2008
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Participation

	Quote-part en %	Capital-actions milliers de CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100,00	200 000

Pas de modification des participations par rapport au 31.12.2008.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2009	2008
Bénéfice annuel	19 191	20 519
Report de bénéfice	35 684	26 915
Bénéfice résultant du bilan	54 875	47 434

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 21 mai 2010 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'exédents des assurés	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	500	500
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	11 750	11 750
Report à compte nouveau	43 125	35 684

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

À l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels ci-joints de la Mobilière Suisse Société Coopérative, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, et l'annexe (pages 22 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux

Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les autres informations contenues dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur. Ceci inclut l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin de définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, un audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions de l'administration.


En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 31 mars 2010


PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable


Michael Stämpfli
Expert-réviseur




AURAI-JE LES MOYENS
DE M'OFFRIR UNE
BENTLEY?



POURQUOI LES YB NE
GAGNERAIENT-ILS PAS
LE CHAMPIONNAT?



EST-CE QUE JE
PRENDRAI MA
RETRAITE À LA
MOBILIÈRE?



EST-CE QUE JE POURRAI
UN JOUR FAIRE FIGURE
D'EXEMPLE?

Stratégie, objectifs et perspectives

Axés sur la durée, la stratégie et les facteurs de succès distinctifs de la Mobilière continuent de faire leurs preuves, année après année, comme en témoigne la croissance continue du Groupe sur le marché.

Stratégie et facteurs de succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière vise non pas la maximalisation du profit, telle que souhaitée ou exigée par des actionnaires, mais le profit optimal pour toutes les parties prenantes. Le bénéfice doit permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer durablement son développement, de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques que nous prenons dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés à nos fonds propres. À cet égard, il est à noter qu'en termes de fonds propres, le Groupe Mobilière occupe une place de choix parmi les assureurs suisses.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurance des particuliers et des PME avec nos propres produits ou avec des produits de tiers soigneusement sélectionnés. Dans les affaires grand public, nous proposons des produits standard et dans le secteur des grands comptes et affaires spéciales des solutions sur mesure. Tous nos produits et prestations se caractérisent par un haut niveau de qualité. De plus, afin de répondre à la diversification des besoins de nos clients, nous concevons des produits et des services compatibles avec la distribution multicanal. Ces offres sont évidemment toutes à la hauteur de nos standards habituels.

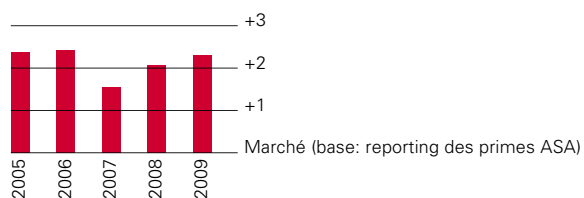
Dirigées par des entrepreneurs indépendants, nos agences possèdent la structure et les compétences nécessaires au règlement de sinistres sur place: plus de 95% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans chicaneries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves ou complexes sont traités par les experts des services de direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, reposant principalement sur les compétences de ses collaborateurs et la qualité de ses processus. Cette expertise fait d'elle, en Suisse, un donneur de ton dans le traitement des sinistres, pour son propre compte comme pour celui d'entreprises tierces.

Objectifs

En matière d'assurances ménage et d'entreprises, d'assurance vie risque pour particuliers et de réassurance d'institutions de prévoyance, la Mobilière entend conserver le leadership du marché, et en assurance non-vie, faire partie du peloton de tête, en Suisse. Elle doit aussi accroître sa notoriété de leader de l'assurance vie risque dans le segment «particuliers» et mieux exploiter le potentiel de vente croisée entre les secteurs vie et non-vie. Notre but est d'augmenter encore la densité d'assurance par client, déjà supérieure à la moyenne. Pour alimenter la croissance, nous tablons principalement sur le

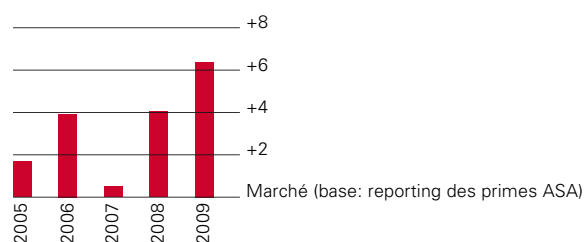
Croissance supérieure à celle du marché

Affaires non-vie
Différence en points de pourcentage



Croissance supérieure à celle du marché

Affaires vie
Différence en points de pourcentage



développement des relations avec nos quelque 1,5 million de clients et sur l'apport de nos canaux de distribution (partenaires, courtiers et intermédiaires). Nous visons non pas le profit à court terme, mais une croissance continue supérieure à celle du marché. À cette fin, nous privilégions l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité.

Nos objectifs de rendement sont donc davantage axés sur des perspectives à long terme que sur la réalisation de bénéfices immédiats. Ainsi, le rendement moyen à long terme des activités opérationnelles doit permettre de satisfaire aux exigences en matière de capital-risque, d'assurer les investissements et la croissance et de verser des participations aux excédents aux assurés.

Perspectives

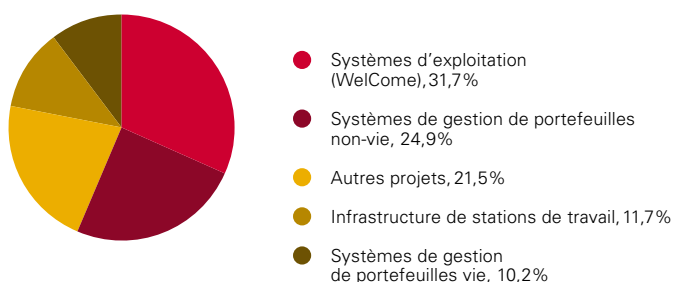
En 2010, grâce à son bon positionnement stratégique, la Mobilière va de nouveau connaître une croissance supérieure à celle du marché, malgré une conjoncture qui s'annonce difficile. On s'attend certes à une embellie, mais le taux de chômage n'en continuera pas moins d'augmenter. Dans ce contexte, il est peu probable que l'on assiste à une hausse des primes, d'autant moins que les compagnies d'assurances n'ont actuellement pas besoin de relever leurs tarifs: leurs

résultats techniques sont positifs et la détente sur le front des marchés financiers laisse présager une amélioration du rendement des placements.

Investissements

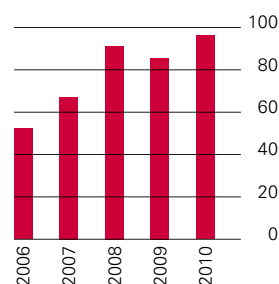
En 2009, les investissements dans les projets sont restés très élevés et ce sera le cas en 2010 aussi. La part du lion est échue au développement du support de la distribution, autrement dit au projet WelCome, qui a franchi des étapes importantes: depuis octobre 2009, nos clients peuvent demander des offres et nous soumettre des propositions d'assurance véhicule à moteur directement sur notre site Internet, qui offre par ailleurs à chacun la possibilité de faire le bilan de ses besoins en assurances. De plus, grâce au nouvel extranet partenaires, les courtiers ont accès aux informations des portefeuilles et les agences générales – du moins les premières d'entre elles – aux données de leurs relations clients. Dans le domaine vie individuelle, la migration de tous les produits traditionnels vers une plateforme informatique unique s'est traduite par la suppression des systèmes disparates utilisés précédemment. Nous gérons désormais plus de 160 000 contrats sur un seul système standardisé de gestion de portefeuilles.

Répartition des investissements de projet en 2009



Evolution des investissements

Mio. CHF



y c. frais de personnel interne, prestataires externes et matériel et logiciels. Chiffres 2010 basés sur des valeurs planifiées.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA*

(état au 1^{er} janvier 2010)

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Albert Lauper, Villars-sur-Glâne	1942	2000	2012
Vice-président	Richard Burger, Bottmingen	1943	1998	2012
Membres	Susy Bruschweiler, Erlenbach	1947	2005	2010
	Peter Kappeler, Berne	1947	2003	2010
	Luc Meylan, Neuchâtel	1947	2001	2012
	Fulvio Pelli, Lugano	1951	2001	2012
	Rudolf Stämpfli, Berne	1955	2008	2012

* La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et de la Mobilière Suisse Asset Management SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA sont de nationalité suisse.

Albert Lauper est diplômé fédéral en assurance privée. Il est entré à la Mobilière Suisse Société d'assurances en 1967 et y a exercé diverses fonctions dont, en dernier lieu, jusqu'à mai 2003, celle de président de la direction du Groupe et d'administrateur-délégué de la Mobilière Suisse Holding SA. En 2003, il a abandonné sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu en même temps président du Conseil d'administration. De 2003 à 2007, il a été président de l'Association Suisse d'Assurances. En outre, il est membre du Conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance depuis 1996. De 2001 à 2003, il a exercé les fonctions de Chairman of the Board of Eurapco SA, un groupe fédérant différentes grandes sociétés d'assurances européennes.

Richard Burger est ingénieur en génie mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du groupe. De 2002 à avril 2008, il a présidé le conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis cette même année, il est membre du conseil d'administration de BLS Chemin de fer du Lötschberg. Depuis 1997, il fait partie du conseil

d'administration de diverses entreprises du groupe Trumpf Grünsch. De 2001 à 2004, il a été administrateur de Feintool AG. Depuis 2005, il est, de plus, membre du conseil d'administration de Egro Industrial Systems SA. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Susy Bruschweiler est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV Schweiz. Depuis 1999, elle est CEO de SV Group. Précédemment, elle a exercé des activités dirigeantes auprès de diverses institutions de formation en soins infirmiers. De 1999 à 2007, elle a été membre du comité consultatif de Credit Suisse Group. Depuis 1999, elle est membre du conseil d'administration de Siegfried AG. En outre, elle siège au comité de l'Union patronale suisse depuis 2004 et, de 1989 à 2007, elle a fait partie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En outre, elle est administratrice de Movis AG depuis 2004 et depuis décembre 2009 membre de la Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à 2003, il a exercé la fonction de responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE puis celle de président du conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Il fait en outre partie de divers conseils d'administration et conseils de fondation, entre autres de Givaudan (depuis 2005) et de Cendres & Métaux SA (depuis 2001) ainsi que de plusieurs petites entreprises. Il a siégé au conseil d'administration d'Ypsomed SA de 1996 à 2008 et au conseil d'administration de la Jungfraubahn Holding AG de 2003 à 2009.

Luc Meylan, licencié en droit, est avocat à Neuchâtel, où il a fondé sa propre étude en 1974. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

Fulvio Pelli, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 1996, il préside le conseil d'administration de Casram Holding SA. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) depuis 2005.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG, est président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli SA à Berne depuis 1988. Il est également président de l'Union patronale suisse depuis 2003. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse et siège également dans différents conseils d'administration, notamment ceux de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE et de Kambly SA. En outre, depuis mi-2009, il est président du conseil d'administration de BLS SA. Il est membre du Petit Conseil et président de la commission des finances de la commune bourgeoise de Berne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Zurich		2009
Chef réviseur	Peter Lüssi, Habsburg	2007	

Comité de direction

(état au 1^{er} janvier 2010)

		Année de naissance	Membres du CD depuis
CEO	Urs Berger, Therwil	1951	2003
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Daniel Loup, Lutry	1949	2004
Responsable Asset Management	Stefan Mächler, Forch	1960	2009
Responsable TI	Markus Sievers, Balzers	1954	2003
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Plusieurs changements sont intervenus au sein du Comité de direction pendant l'année sous revue. Roland Frey, responsable du SCD Asset Management, a démissionné. Il est remplacé à ce poste par Stefan Mächler depuis le 21 septembre 2009. Christian Wegmüller, responsable du Management du marché, avait remis son mandat pour fin 2009, afin que sa succession se règle dans les meilleures conditions possibles. Il exerce toutefois d'autres tâches au sein de notre entreprise, qui continue ainsi, fort heureusement, de bénéficier de son précieux savoir-faire et de sa longue expertise. Son successeur à la tête du Management du marché est Thomas Trachsler; il est entré en fonction le 1^{er} janvier 2010.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall. À partir de 1978, il a exercé des fonctions dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, a été nommé en 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Le 1^{er} janvier 2003, il a rejoint la Mobilière, où il occupe le poste de CEO depuis le 25 mai 2003. En outre, Urs Berger fait partie du comité de direction et du Comité restreint de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) ainsi que du comité de l'Union patronale suisse. Depuis 2005, il est membre du conseil d'administration de la caisse maladie CPT et, depuis 2007, de ceux de la CPT Holding SA et de van Baerle AG. De plus, il siège depuis 2003 au conseil d'administration d'Eurapco SA, dont il est le président depuis le 1^{er} janvier 2009. Depuis 2006, il est membre du comité d'AMICE et depuis avril 2009, membre du conseil d'administration

d'Eureko B.V., aux Pays-Bas. Il est également membre du comité de GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing depuis 2005 et depuis 2009, membre du conseil d'administration de Messeholding Bern AG. Depuis janvier 2010, il est président de la Société économique du Canton de Berne.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert-comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable des finances et de l'administration au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il a rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse depuis 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable de la comptabilité et du controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable des finances du Groupe Mobilière.

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du comité de direction Assurances. De 1998 à 2006, il a siégé comme membre du conseil d'administration et membre du conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président. Depuis 2008, il fait partie du conseil d'administration de SVV Solution SA.

Daniel Loup est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances, où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1^{er} mars 2004 en tant que responsable Prévoyance.

Stefan Mächler, licencié en droit HSG, a travaillé pendant 18 ans à Credit Suisse, dans les divisions Marché des capitaux et Asset Management. Après diverses étapes en Asie, il rentre en Suisse en 1999 et dirige la division Sales & Marketing de Credit Suisse Asset Management. Il a été le moteur de la fondation de Swiss Prime Site AG, une société immobilière cotée en bourse, dont il a présidé le conseil d'adminis-

tration. À la Deutsche Bank, il était responsable du suivi des family offices. Il a été CEO de la banque privée Rüd, Blass & Cie AG. Stefan Mächler est responsable Asset Management à la Mobilière depuis le 21 septembre 2009. En outre, il est membre du conseil d'administration de Rüeegg-Naegeli AG depuis 2002 et membre du comité consultatif de Valiant Banque Privée SA depuis 2009.

Markus Sievers est mathématicien diplômé de l'EPFZ. À partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré en 1980 dans le Groupe Mobilière, il a exercé successivement les fonctions de chef de vente de Providentia, de directeur de Protekta et de responsable du développement des affaires. Depuis le 16 juin 2003, il est à la tête du secteur TI du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions dans différents secteurs au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis début 2010, il est responsable du Management du marché du Groupe Mobilière. Thomas Trachsler a en outre été membre du comité de l'Ecole professionnelle de commerce de Berthoud-Emmental, dont il a présidé la commission d'examen de 2008 à 2009.

Responsables fonctions support du Comité de direction

Secrétariat général Andreas Dolf, Herzogenbuchsee

Ressources humaines Erich Kaser, Gland

Public Affairs Werner Luginbühl, Krattigen

Communication d'entreprise Peter Marthaler, Zimmerwald

Direction

(état au 1^{er} février 2010)

Hanspeter Aebischer traitement du marché grands comptes	Stephan Jaeggi Key Account Manager prévoyance
Hans Ammeter actuariat assurances	Nicolas Jeanneret développement informatique «distribution et base»
Albert Andrist business continuity & security	Michael Kämpf gestion du portefeuille de projets/controlling
Michel Berthold underwriting prévoyance	Andreas S. Keller actuariat prévoyance
André Blanchard marché Centre	Stefan Koch gestion des contrats prévoyance privée
Werner Bösiger processus sinistres	Diether Kuhn marché Est
Enrico Briccola service des sinistres de choses	Beat Kunz placements
Patrizio Bühlmann Protekta Assurance de protection juridique SA	Martin Kurz Key Account Manager assurances
Walter Bühlmann expert formation non-vie	Antoine Lavanchy prestations Prévoyance
Odilo Bürgy service juridique du Groupe	Jean-Marc Leutenegger responsable du programme WelCome!
Paul Cathrein gestion de l'innovation	Patrik Linder particuliers
Margrit Elbert gestion des grands sinistres	Daniel Luder gestion du risque
Peter Galliker Key Account Management assurances	Roland Lüthi Contact Center Mobi24
Christoph Gaus gestion multicanal et gestion clients	Bernhard Maeder produits prévoyance privée
Michel Gicot responsable du programme GoMobiLife	Jérôme Mariéthoz marché Ouest
Dominik Glaser prévoyance professionnelle	Silvan Meier planification, pilotage et controlling
Roland Grossrieder processus ingénierie	André Meyer processus gestion des contrats
Peter Hasler sinistres RCVV	Ralph Münch architecture technique
Gundula Heintz architecture d'entreprise	Hans Nydegger assurances techniques et construction
Claude Helfer responsable de projets	Beat Odermatt comptabilité
Andreas Hölzli processus et projets	Thomas Peyer processus et projets
Thomas Itten développement RH	Nadine Probst service compliance du Groupe

Gottfried Rey
consultant en gestion de risques

Peter Schärer
projets assurances choses et dangers naturels

Christophe Schaufelberger
PME

Laszlo Scheda
management des produits assurances choses et
transport

Andreas Scheurer
droit et gestion du savoir

Christian Schindler
direction courtiers

Bruno Spicher
grands comptes et affaires spéciales

Erich Streit
gestion du personnel et controlling

Rolf Trüeb
développement TI

Roland Verdon
économie d'entreprise et droit

Klaus Volken
marketing

Christian Wegmüller
mandats spéciaux du CEO

Rolf Wendelspiess
sinistres complexes RCVV

Urs Wirth
immeubles

Esther Wyss Semadeni
processus développement des produits

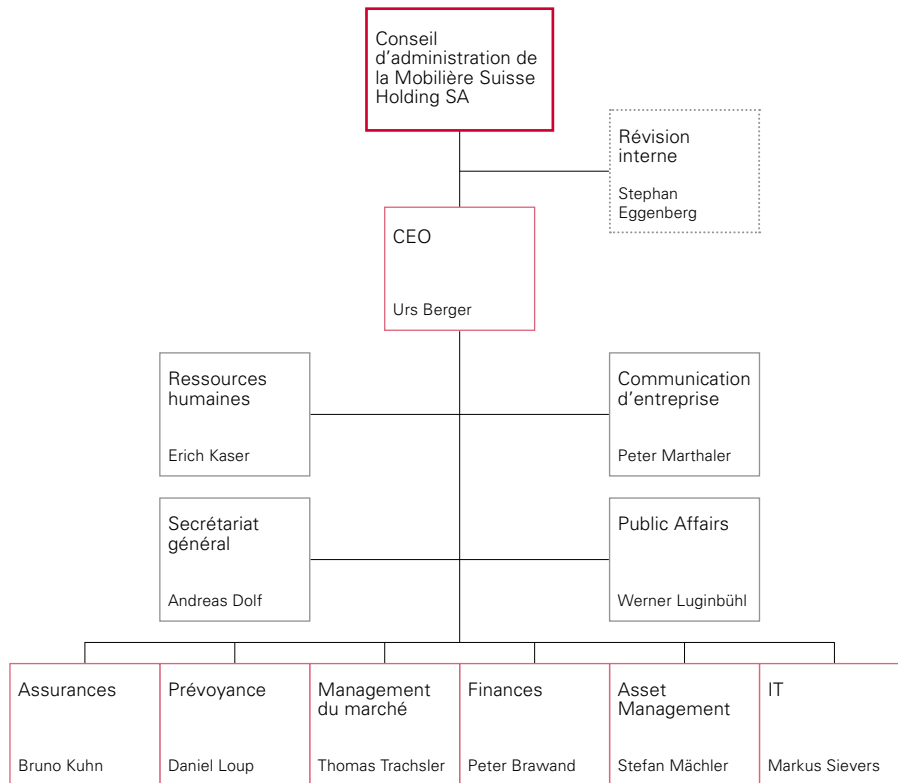
Markus Wyss
facility management

Fritz Zemp
exploitation TI

Rico Zwahlen
XpertCenter SA

Structure de direction

(état au 1^{er} janvier 2010)



○ Comité de direction

○ Fonctions support



OÙ EST LE CHEMIN QUI
MÈNE AU BONHEUR ?

Résultat global

Le Groupe Mobilière réalise une fois de plus une croissance supérieure à la moyenne du marché et fait ainsi preuve de continuité dans les affaires d'assurance. La forte progression du bénéfice, favorisée par le rétablissement des marchés financiers, confirme notre force opérationnelle.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Ce commentaire porte sur les chiffres-clés présentés à la page 4 du présent rapport de gestion, et sur les comptes du Groupe, qui figurent aux pages 72 à 92.

Résultat global

Le Groupe Mobilière a réalisé un bénéfice annuel de 393,5 millions de CHF pour l'ensemble de ses activités (exercice précédent: 27,6 millions de CHF). Cette progression spectaculaire s'explique principalement par les signes de reprise des marchés des capitaux et les importantes revalorisations avec effet sur le résultat qu'a autorisées notre politique rigoureuse en matière d'amortissement l'an passé. Le résultat financier atteint ainsi 367,9 millions de CHF (exercice précédent: -263,7 millions de CHF). Le résultat technique chute à 87,4 millions de CHF (exercice précédent: 337,3 millions de CHF), en raison de la sinistralité et en particulier de l'augmentation massive des parts aux excédents dans le processus d'épargne des affaires vie.

Les secteurs non-vie et vie contribuent au résultat global à hauteur de respectivement 302,4 millions de CHF (exercice précédent: 80,1 millions de CHF) et 91,1 millions de CHF (exercice précédent: -52,5 millions de CHF).

La charge extraordinaire de 20,8 millions de CHF s'explique par la décision de la Mobilière de financer des droits acquis et des mesures transitoires en faveur de collaborateurs proches de la retraite, conformément à une modification du règlement de la Caisse de pension (voir point 7 des explications relatives au compte de profits et pertes).

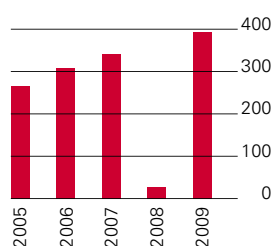
Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés augmentent de 2,529 à 2,927 milliards de CHF en raison de l'utilisation du bénéfice et de l'accroissement des réserves de réévaluation. Le rendement des fonds propres fait un bond à 14,4% (exercice précédent: 1,0%). La dotation en fonds propres (solvabilité I) de toutes les sociétés d'assurances du Groupe dépasse largement les valeurs prescrites et s'établit à 472% (exercice précédent: 434%). La somme du bilan a augmenté à 13,725 milliards de CHF (exercice précédent: 12,934 milliards de CHF).

Les placements de capitaux représentent 95,1% des actifs du bilan (exercice précédent: 94,9%). La majeure partie des placements est constituée de titres à revenus fixes, représentant une valeur de 7,143 milliards de CHF (exercice précédent: 6,628 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité

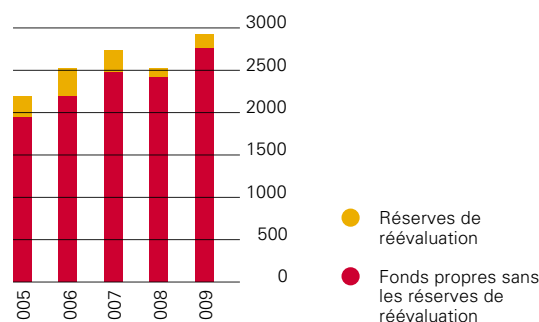
Résultat annuel consolidé

Mio CHF



Fonds propres consolidés

au 31.12., Mio CHF



du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, les primes brutes ont augmenté de 2,4%, à 2,162 milliards de CHF. Comparé à celui, extrêmement bas, de l'exercice précédent, le ratio sinistres à primes est en hausse de 7,6 points, à 64,1%. Cette hausse résulte de plusieurs sinistres majeurs, mais surtout du doublement de la charge de sinistres afférente à des dommages naturels, notamment en raison de l'événement de grêle du 23 juillet 2009. La légère augmentation du taux de frais, de 26,2% à 26,7%, est principalement imputable à une hausse des frais de distribution. Le ratio combiné pour compte propre est de 92,4% (exercice précédent: 84,4%).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier fait un bond par rapport à celui de l'exercice précédent (-182,9 millions de CHF), à 202,9 millions de CHF. Le recul des plus-values et des produits courants (en raison des réinvestissements opérés dans un contexte de faibles taux) a été largement surcompensé par de fortes revalorisations et des amortissements ou des pertes sur ventes beaucoup plus faibles.

Affaires techniques vie

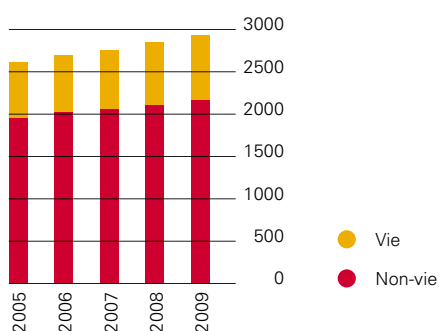
Les primes brutes s'élèvent à 767,6 millions de CHF (exercice précédent: 735,6 millions de CHF). Cette croissance de 4,4% résulte d'une augmentation des primes de 25,2 millions de CHF dans la prévoyance privée et de 6,8 millions de CHF dans la prévoyance professionnelle. Les prestations d'assurance versées pour compte propre se réduisent de 227,4 millions de CHF, à 467,4 millions, en raison du fort recul (attendu) des expirations de contrats. La charge des participations des assurés aux excédents fait un bond à 174,4 millions (exercice précédent: 111,0 millions), notamment en raison du résultat financier élevé. L'augmentation des parts aux excédents versées aux assurés affecte le résultat technique, qui chute de 96,5 millions de CHF et s'établit à -66,8 millions de CHF. Le taux de frais pour compte propre diminue légèrement, de 16,2% à 15,9%.

Opérations financières vie

Le résultat financier est de 165,0 millions CHF (exercice précédent: -80,8 millions de CHF) et le produit des placements de 198,6 millions de CHF (exercice précédent: 181,8 millions de CHF). Cette augmentation résulte des fortes revalorisations opérées sur les actions et les parts de fonds, malgré le recul des produits courants. La charge des placements est de 29,5 millions de CHF. Elle correspond grosso modo à celle d'années précédentes et se situe très en dessous de celle de l'exercice précédent (268,3 millions de CHF), imputable pour l'essentiel aux amortissements.

Primes brutes

Mio CHF



Chiffres clés non-vie millions de CHF	2009	2008	Variation %
Primes brutes	2 162,1	2 110,4	+ 2,4
Primes acquises pour compte propre	2 022,3	1 973,4	+ 2,5
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 296,8	- 1 115,7	- 16,2
Provisions techniques pour compte propre	4 397,2	4 280,1	+ 2,7
– dont provisions pour sinistres	3 583,1	3 479,8	+ 3,0
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	128,7	161,2	- 20,2
Placements de capitaux	7 121,4	6 744,4	+ 5,6
Résultat technique	154,2	307,6	- 49,9
Résultat financier	202,9	- 182,9	n.a.
Résultat après impôts	302,4	80,1	+ 277,5
Sinistralité pour compte propre	64,1%	56,5%	
Taux de frais pour compte propre	26,7%	26,2%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,7%	
Ratio combiné pour compte propre	92,4%	84,4%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat
n.a. = non applicable

Non-vie

Dans un contexte économique morose, la concurrence est restée forte. Mais malgré la pression sur les prix, la Mobilière enregistre une croissance robuste et a augmenté ses parts de marché. Les orages de juillet ont provoqué le plus important sinistre de grêle de l'histoire de l'entreprise.

Environnement et positionnement

En raison des bons résultats techniques de l'année précédente, les assureurs ont maintenu leurs perspectives de croissance et la pression sur les prix. Conséquence de la récession, le marché a montré plusieurs signes négatifs pour les assurances. Ainsi, les clients sont devenus plus sensibles aux prix. L'assurance automobile a été affectée par l'allongement de la durée d'utilisation des véhicules, la baisse des nouvelles immatriculations et la tendance aux véhicules plus petits et plus économiques. La situation et les perspectives économiques ont tempéré les envies de voyage et, partant, freiné les affaires des assureurs voyages. Le ralentissement des affaires dans plusieurs secteurs d'activités, la stagnation des sommes de salaires assurées et la baisse des investissements ont eu des effets défavorables pour les assurances d'entreprises et les assurances de personnes. Eu égard à cette conjoncture difficile, le taux de croissance de 2,4% enregistré par la Mobilière est donc d'autant plus réjouissant. Une fois de plus, il se situe nettement au-dessus du taux moyen de 0,1% pour l'ensemble du secteur.

Nos produits sont concurrentiels, comme le montrent les chiffres de production: les primes d'affaires nouvelles et la croissance dans les affaires de remplacement sont supérieures aux valeurs de l'exercice précédent, toutes affaires

non-vie confondues. D'autre part, les départs stagnent. Dans un contexte économique morose, nous attribuons cette évolution favorable à notre excellente image sur le marché.

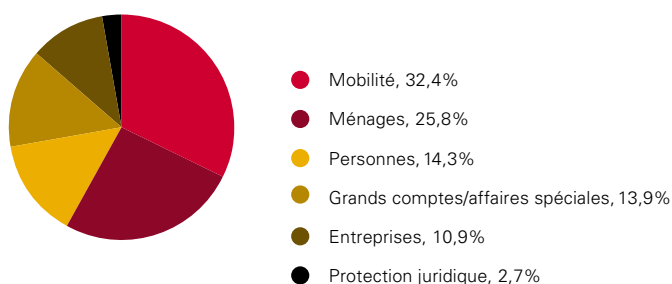
Des versements pour 110 millions de CHF prélevés sur les fonds d'excédents

La Mobilière verse une ristourne sur le fonds d'excédents aux clients particuliers et aux clients entreprises, en alternance annuelle. Après les clients entreprises, ce sont les clients de l'assurance ménage qui, pour la période entre mi-2009 et mi-2010, bénéficieront d'une réduction de primes de 20%, pour un total de 110 millions de CHF. Cette pratique est tout à fait unique dans la branche.

Réseau de suivi et de vente

Afin que la Mobilière soit présente et accessible en tout temps pour ses clients, nous développons des accès conviviaux, en recourant, entre autres, aux technologies de l'information et de la communication. La relation n'en reste pas moins personnelle, car la communication électronique est une composante du service de nos agences générales. Au nombre de plus de 80, fortes de collaborateurs très motivés, celles-ci disposent d'une large marge de manœuvre et fournissent, avec l'appui de quelque 60 agences, un service de règlement de sinistres sur place rapide et efficace. Nos Directions des affaires de courtiers, à Genève et à Zurich, sont

Portefeuille par secteur d'affaires



des unités spécialisées dans les relations avec les courtiers opérant sur les plans national et suprarégional. Les courtiers locaux et régionaux sont suivis, quant à eux, par nos agences générales. Cette stratégie a fait ses preuves. Dans une enquête indépendante auprès d'un panel représentatif de courtiers, nous avons obtenu d'excellentes notes pour le service et la qualité. L'accord de distribution conclu avec Swiss Life en prévoyance professionnelle a des retombées en non-vie, sous forme de transmissions d'affaires.

Produits et renouvellements de produits

En 2009 également, les assurances ménage, mobilité, entreprises et protection juridique ont été les moteurs de la croissance. Le lancement de la version remaniée de l'assurance ménage MobiCasa Multirisk.NT – avec une couverture maladie et accidents pour les chiens et les chats – a été un puissant catalyseur. Les assurances d'entreprises, avec un taux de croissance à deux chiffres, réalisent une progression spectaculaire. Renouvelée l'année précédente, l'assurance MobiPro Multirisk.NT est un succès commercial. Le transfert de ce produit phare du secteur Grands comptes et affaires spéciales – qui, de ce fait, voit son volume d'affaires baisser – explique en grande partie l'accroissement de son volume de primes. Dans le secteur Mobilité, nous sommes très bien positionnés sur le marché et nous enregistrons une croissance à nou-

veau supérieure à celle de l'exercice précédent. Les assurances de personnes affichent un volume de primes en légère baisse, alors que les assurances de protection juridique sont une fois de plus en forte hausse.

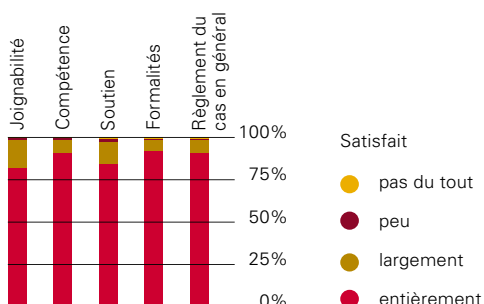
Innovations et optimisations des processus

Parce qu'elle est une promesse de prestation et non un produit manufacturé, une assurance a un cycle de produit différent. Les coûts sont relativement faibles lors de son développement, mais élevés pendant la phase de prestations, après la vente. Nous misons résolument sur des produits de première qualité, tant en termes de prix que de prestations. Nous les adaptons en permanence sur la base de comparatifs marché, tant dans leur conception que du point de vue du soutien à la distribution, de la gestion des contrats ou des prestations.

L'extension systématique, depuis 2005, de la plateforme NT à tous les produits grand public revêt une importance fondamentale pour la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise. Cette plateforme permet des adaptations de produits rapides et différenciées. Elle apporte une contribution essentielle au gain d'efficacité et à la simplification du parc systèmes. Fin avril, l'assurance ménage MobiCasa Multirisk a été renouvelée et transférée sur la plateforme NT. Les assurances de personnes MobiSana seront le dernier produit grand public à être porté sur la

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 40 000 clients privés



plateforme NT. Dans la gestion des sinistres, nous visons également des gains d'efficience par la simplification des systèmes. Les conditions de réalisation d'une nouvelle plateforme de gestion de sinistres seront définies et les variantes de solution évaluées dans une étude préalable courant jusqu'au printemps 2010.

Pour le traitement de régions particulièrement exposées aux dommages naturels, nous avons développé, avec le soutien de notre filiale Protekta Conseils-Risques SA, le système d'information géographique MobiSIG. Ce système leader du marché permet de dresser des cartes des objets assurés dans des zones de dangers. À partir de 2010, MobiSIG sera utilisé dans le domaine des prestations de prévention, en soutien du processus de souscription et pour la gestion des sinistres.

Evolution des sinistres

Le ratio sinistres à primes de 64,1% est inférieur à la moyenne décennale, mais n'est pas descendu sous la valeur exceptionnellement basse (56,5%) de l'exercice précédent. Outre quelques gros sinistres isolés, nous avons subi, en été, plusieurs dommages naturels de grande ampleur. L'événement de grêle du 23 juillet restera dans les annales. Sur le Plateau et en Suisse romande, des grêlons de la taille d'une balle de golf ont causé des dégâts sans précédent. Pour la Mobilière, le dommage se monte à plus de 60 millions de CHF. C'est le pire événement de grêle de notre histoire. Une part substantielle de ce dommage a été couverte par la réassurance. Au total, notre filiale XpertCenter SA a traité 19500 sinistres à des véhicules à moteur, pour la plupart dans nos drive-in grêle.

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center SA fournit près de deux tiers de ses prestations à la Mobilière, le reste à des clients tiers. Les cas d'assistance de clients Mobilière ont augmenté de 21%, tout comme les appels d'urgence. Dans le sillage du projet WelCome, la mission de Mobi24 a été

étendue. Depuis septembre 2009, Mobi24 est chargée d'enregistrer les avis de sinistres par téléphone en dehors des heures de bureau de nos agences générales. Elle fournit également à des clients tiers des prestations d'assistance ainsi que de joignabilité 24 heures sur 24 ou de transfert d'appels d'urgence et de mandats à des services de piquet. En 2009, Mobi24 a reçu le deuxième prix des Golden Headset Awards (un comparatif des centres de contact en Suisse) dans la catégorie orientation clientèle.

Protekta Assurance de protection juridique SA enregistre une augmentation de 13,6% de son volume de primes, nettement supérieure à l'évolution moyenne du marché. Grâce à ses structures allégées, ses processus en constante optimisation, ses produits attrayants et à son service de conseil juridique JurLine, cette filiale, proportionnellement à sa taille, contribue pour une part essentielle au résultat global. Depuis avril, sa plateforme de gestion des contrats subit une cure de modernisation intensive.

XpertCenter SA fournit ses prestations à la Mobilière et à des clients tiers: expertises automobiles, exercice de recours et/ou rejet de prétentions récursoires, lutte contre la fraude à l'assurance et règlement de sinistres avec lien d'extranéité. Elle a gagné de nouveaux clients (tiers) et les activités d'acquisition se poursuivent sans relâche.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services dans toute la Suisse. Notre filiale gère également le suivi des projets de prévention financés par la Mobilière et participe activement au développement du système d'information géographique du Groupe Mobilière (MobiSIG).

Chiffres clés vie	2009	2008	Variation %
millions de CHF			
Primes brutes	767,6	735,6	+ 4,4
– dont primes périodiques (annuelles)	611,7	602,0	+ 1,6
– dont primes uniques	155,9	133,6	+ 16,7
Primes acquises pour compte propre	722,4	704,5	+ 2,5
Prestations d'assurance versées	– 497,3	– 725,2	+ 31,4
Participations des assurés aux excédents	– 174,4	– 111,0	– 57,1
Provisions techniques pour compte propre	3 410,4	3 235,0	+ 5,4
– dont provisions pour sinistres	1 183,2	1 134,2	+ 4,3
– dont réserve mathématique	2 173,2	2 056,1	+ 5,7
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	374,6	296,7	+ 26,3
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 492,6	1 494,8	– 0,1
Placements de capitaux	4 440,9	4 035,5	+ 10,0
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 492,6	1 494,8	– 0,1
Résultat technique	– 66,8	29,7	n.a.
Résultat financier	165,0	– 80,8	n.a.
Résultat après impôts	91,1	– 52,5	n.a.
Taux de frais pour compte propre	15,9%	16,2%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat
n.a. = non applicable

Vie

Notre orientation stratégique d'assureur vie pour les particuliers et de spécialiste de l'assurance risque est payante, puisqu'elle nous a permis d'accroître notre volume de primes, alors que le marché de l'assurance vie dans son ensemble est en négatif.

Environnement et positionnement

Le recul du marché de l'assurance vie a exacerbé la concurrence et la pression sur les prix. Confrontés aux conséquences de la crise économique, une bonne part des clients se sont retrouvés face à de nouveaux problèmes. Nous avons donc procédé à une analyse conjoncturelle et renforcé nos efforts afin de leur proposer les meilleures offres possibles et des prestations de conseil leur permettant de résoudre leurs problèmes. Cette approche a porté ses fruits. Dans un marché en recul, nous sommes parvenus à accroître nos parts de marché, tant en prévoyance professionnelle qu'en prévoyance privée.

En prévoyance professionnelle, la concurrence et la lutte sur les prix ont été attisées par des assureurs venus de l'étranger (Liechtenstein). Dans ces conditions, le renouvellement de contrats et l'acquisition de nouveaux clients relevaient de la gageure. Mais grâce à notre excellente connaissance du marché, à notre souplesse d'adaptation aux besoins des clients et à la qualité reconnue de nos prestations, nous avons pu renforcer notre position de leader du marché de la réassurance d'institutions de prévoyance semi-autonomes.

Notre stratégie se concentre avant tout sur les affaires à primes périodiques. Moins volatiles que les contrats à prime unique, elles sont le

garant de recettes durables. En prévoyance privée, lorsque la conjoncture est instable, les clients recherchent des produits à revenu garanti. Ainsi, la demande pour les assurances mixtes traditionnelles a augmenté, tandis que l'intérêt pour les polices liées à des fonds a légèrement baissé, en raison de la volatilité des marchés financiers. Les produits de notre gamme nous ont permis d'apporter la bonne réponse aux besoins de sécurité des clients.

Prévoyance professionnelle

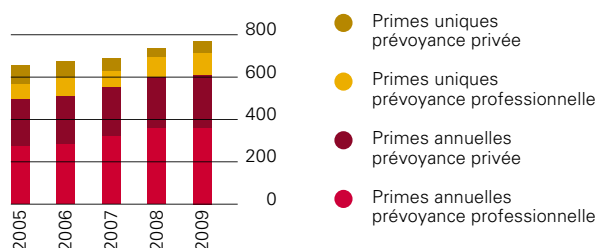
Cette année également, nous avons transféré une part importante de notre portefeuille sur un tarif collectif plus bas. Malgré cela, le volume de primes a pu être maintenu. Cela s'explique, d'une part, par une légère hausse des sommes des salaires des entreprises que nous assurons et à une augmentation des affiliations auprès d'institutions collectives réassurées chez nous, et, d'autre part, par la conclusion d'affaires nouvelles et un taux de résiliation extrêmement bas. Les primes uniques (reprise de portefeuilles invalidité, rentes de veuve et d'orphelin et rachat de rentes de vieillesse) ont augmenté de près de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Prévoyance privée

En 2009, le marché a été caractérisé par une demande en stagnation, des démarches d'acquisition agressives de la part de nos concur-

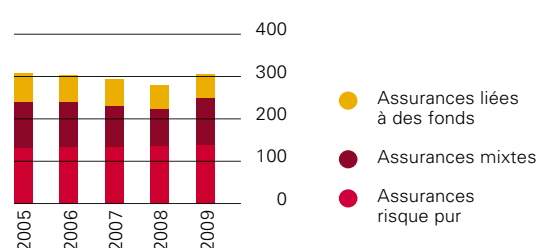
Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle

Mio CHF



Primes brutes en prévoyance privée

Mio CHF



rentes et de fortes baisses de prix dans les assurances décès et incapacité de gain.

L'augmentation de nos parts de marché s'est néanmoins poursuivie. Dans les assurances risque décès, un marché toujours plus convoité, la Mobilière a encore consolidé sa position de leader et dans les assurances incapacité de gain, nous enregistrons une fois de plus un taux de croissance élevé. En raison de la crise des marchés financiers, les clients ont eu tendance à surpondérer la sécurité par rapport à la perspective de meilleurs rendements. C'est ce qui explique que la demande se soit en partie déplacée des assurances vie liées à des fonds vers des assurance mixtes traditionnelles.

Canaux de distribution

Les ventes d'assurances vie aux particuliers par les agences générales de la Mobilière ont une fois de plus augmenté. Nous exploitons de plus en plus le potentiel de vente croisée que recèlent les excellentes relations clients entretenues de longue date par nos conseillers en assurance. Comme en 2008, les courtiers et les banques ont généré près d'un quart des nouvelles affaires d'assurance vie individuelle. Dans la réassurance des risques, l'acquisition et le suivi des clients et des intermédiaires ont été assurés en premier lieu par les Key Account Managers de la Mobilière Vie. Grâce à notre positionnement et notre expertise dans ce segment de marché depuis de nombreuses années, ainsi qu'à un traitement actif du marché, nous sommes invités à répondre à tous les principaux appels d'offre pour des contrats collectifs.

Produits et innovations

Dans l'assurance risque décès, nous avons réagi à un resserrement de la concurrence par une adaptation des tarifs. Cette mesure nous a permis de consolider notre position de leader dans ce segment. Nous avons lancé un plan de prélèvement en fonds offrant une grande souplesse dans la consommation du capital et qui constitue une alternative orientée rendement aux rentes viagères garanties.

Le nouveau produit de prévoyance professionnelle MobiLife Netto sera lancé en 2010. Il garantit aux clients des primes attrayantes et stables, grâce à un bonus anticipé, indépendant de la sinistralité, sous forme de réduction de primes. En fin d'année, une éventuelle part aux excédents est déduite de ce bonus anticipé.

Prestations

Les charges de sinistres décès ont été inférieures aux hypothèses tarifaires. Le nombre et le volume d'expirations de contrats ont fortement baissé, selon nos attentes. Les rachats ont augmenté, mais sont restés à un bas niveau.

L'effet positif de la 5^e révision de l'AI perdue. Les expertises médicales et, en particulier, le case management font l'objet d'une meilleure concertation avec les offices AI et les assureurs indemnités journalières de maladie, et leur mise en œuvre est mieux ciblée. De ce fait, les cas de prestation d'incapacité de gain se situent à un niveau tout à fait acceptable, malgré la crise. Dans la prévoyance privée et dans la prévoyance professionnelle, la charge de l'incapacité de gain n'est que légèrement supérieure à la valeur de l'exercice précédent.

Amélioration des processus

Le projet GoMobiLife a été clos avec succès. Toutes les assurances vie individuelle classiques ont été transférées sur la nouvelle plateforme informatique. Nous gérons à présent plus de 160 000 contrats dans COR-Life, notre système de gestion de portefeuilles, ce qui permet d'importants gains de productivité. Ce nouveau système utilise, sans rupture de média, les applications mises en œuvre à la Mobilière pour la gestion des données clients et partenaires et l'encaissement. Depuis la clôture du projet, la Mobilière dispose d'une solide base pour le développement futur de ses affaires vie individuelle.

Placement de la fortune

Le raffermissement des marchés financiers s'est répercuté positivement sur le résultat des placements, que l'on peut qualifier de bon. Nous avons par ailleurs continué à rajeunir notre portefeuille immobilier en Suisse.

Résultat et stratégie de placement

Grâce à la reprise des marchés des capitaux et des actions, le résultat des placements a atteint 367,9 millions de CHF. Le produit des placements a reculé à 522,1 millions de CHF en raison de la baisse des taux du marché. Le taux de remplacement des obligations échues a parfois fortement diminué. Le bon résultat des placements s'explique surtout par des revalorisations de biens pour 120 millions de CHF (exercice précédent: 5,1 millions) et par des plus-values sur les ventes de 108,7 millions de CHF (exercice précédent: 198,2 millions). Toutes les catégories de placement affichent des produits à la hausse et la couverture des positions en USD a aussi contribué au résultat. Les produits des prêts, hypothèques et placements immobiliers sont stables. Le rendement des placements selon le compte de résultat s'élève à 3,3% (exercice précédent: -2,4%). À la date du bilan, les placements de capitaux calculés aux valeurs du marché atteignaient 11,56 milliards de CHF et les nouveaux investissements 605 millions de CHF. Le rendement des placements selon les normes Global Investment Performance Standards (TWR) est de 6,9% (exercice précédent: -3,7%).

La stratégie de placement a été revue courant 2009 et l'on a investi pour la première fois dans de l'or (environ neuf tonnes de lingots standard), dans une perspective à long terme. Nous avons

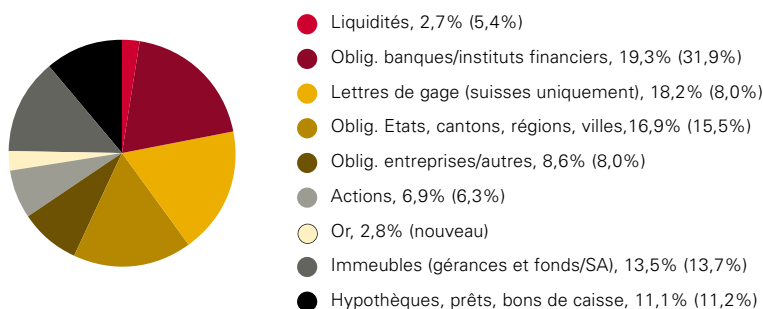
aussi réduit et diversifié les risques de solvabilité sur les marchés des capitaux étrangers. Enfin, dès mi-2009, nous avons profité du regain de liquidité et de meilleures notations sur les marchés des obligations pour réduire les emprunts, les placements collectifs et les produits structurés de banques et de sociétés financières pour un total de 1,129 milliard de CHF. Les réinvestissements et nouveaux investissements ont été opérés surtout dans des titres des deux centrales suisses de lettres de gages, à hauteur de 323 millions de CHF dans des Etats, cantons, régions et villes et de 144 millions de CHF dans des entreprises et autres.

Immeubles

Nous avons continué d'investir dans de nouvelles constructions. Les nouveaux immeubles d'Eglisau, Kreuzlingen et Herzogenbuchsee sont entièrement occupés et d'autres bâtiments comptant quelque 590 logements sont en cours de planification ou de construction, pour environ 300 millions de CHF. Nous investissons aussi dans la rénovation et la modernisation de biens existants, afin d'accroître la valeur de notre portefeuille. Enfin, nous avons vendu cinq immeubles petits ou anciens qui ne répondaient plus à notre stratégie, ni aux besoins du marché. Ces mesures visent à rajeunir notre portefeuille et à augmenter la taille moyenne de nos immeubles, avec à la clé des réductions de coûts.

Répartition du portefeuille au 31.12.2009

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Gestion des marques, publicité, sponsoring

Que l'on parle popularité, composantes de l'image, notoriété assistée, qualité du service en cas de sinistre ou impact publicitaire, la Mobilière n'a pas sa pareille dans la branche.

Les meilleures notes en termes d'image

Mandatée par Publicitas, blue eyes marketing GmbH, à Lucerne, a réalisé une enquête fondée sur 2448 interviews en Suisse alémanique et 1440 en Suisse romande, dont il ressort que nous sommes le plus populaire des dix principaux assureurs du pays. Par ailleurs, l'institut d'études de marché AmPuls a comparé nos prestations avec celles de cinq grands concurrents, montrant notamment que les facteurs non quantifiables, comme l'esprit de partenariat, les expériences personnelles ou la confiance, sont de plus en plus importants dans l'image des compagnies d'assurances. Or, grâce à notre proximité tant émotionnelle que géographique avec nos clients, nous nous démarquons efficacement de la concurrence pour tous ces facteurs. Nous sommes fiers en particulier d'être les meilleurs en termes de rapport prix/prestations et de simplicité de la relation client.

Notoriété assistée: en tête de peloton

La dernière enquête sur la notoriété des six plus grands assureurs de Suisse nous place en tête: 96,6% des personnes interrogées connaissent la Mobilière (réponses assistées). Notre produit le plus connu, cité spontanément par 87,6% des sondés, reste l'assurance ménage, tandis que l'assurance vie a gagné du terrain, grâce au succès de notre campagne de promotion.

La gestion des sinistres,

un composante essentielle de notre image

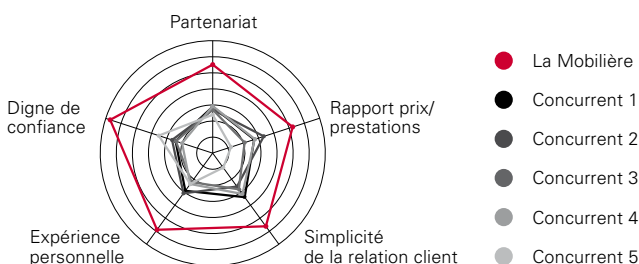
C'est en cas de sinistre que l'assureur mesure si ses prestations sont à la hauteur des attentes de ses clients. Il sait que la manière dont ceux-ci évoquent ensuite l'affaire dans leur entourage est décisive pour son image. C'est pourquoi nous prenons régulièrement l'avis de nos clients sur la qualité de nos services. Notre enquête auprès des particuliers montre que nous ne cessons de nous améliorer et qu'ils sont entièrement ou largement satisfaits de nos prestations. La Mobilière se distingue surtout par le règlement rapide et efficace des sinistres et par la compétence et l'amabilité de ses collaborateurs.

La continuité comme facteur de succès

Notre campagne publicitaire «Croquis de sinistres» est de celles dont on se souvient et jouit d'une popularité supérieure à la moyenne. En 2009, elle a été adaptée pour la première fois à MobiJeunes, notre offre destinée à la jeunesse, et conçue pour une utilisation cross-média, combinant médias imprimés et électroniques. Elle présentait en outre une dimension interactive, avec la mise en ligne d'un jeu sur notre site Internet. Les médias électroniques sont appelés à prendre de l'importance dans ce segment de clientèle et c'est pourquoi nous intensifions notre communication sur les canaux multimédias. Nous avons également utilisé les

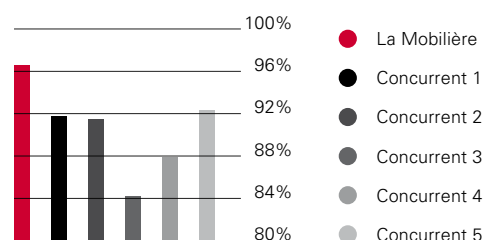
Evaluation des assureurs par les particuliers

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents
Réalisée par l'institut AmPuls auprès de 1500 particuliers.



Notoriété assistée de la Mobilière

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents
Réalisée par IHA-GfK auprès de 1020 particuliers



croquis de sinistres pour augmenter la notoriété de nos assurances vie. Limité à l'essentiel – «La Mobilière propose aussi des assurances vie» –, notre message a été largement diffusé dans les médias imprimés et par le parrainage de bulletins d'informations sur les radios nationales du service public. Cette campagne n'est pas passée inaperçue: l'étude «Best of Print Advertising» de Publicitas Publimedia l'a classée au troisième rang des grandes campagnes publicitaires les plus appréciées réalisées dans les médias imprimés.

Une publicité dont on se souvient

Le taux de mémorisation des messages publicitaires de la Mobilière a atteint 39,2% en moyenne suisse, loin devant les 22,7% de l'assureur occupant le deuxième rang de ce classement. En Suisse romande, le taux de mémorisation de nos publicités s'est même élevé à 41,8%. De plus, les jeunes (15 à 26 ans) les apprécient tout particulièrement, puisqu'ils sont 44,8% à s'en souvenir. L'analyse par média montre que ce sont les spots TV et les annonces dans les médias imprimés qui obtiennent les meilleurs résultats.

À visage humain. Y compris sur le Net.

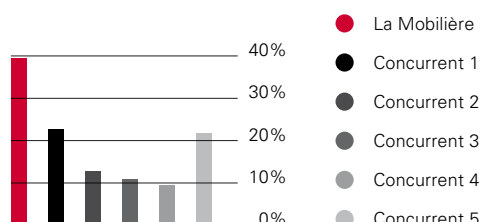
Le canal Internet ne cesse de gagner en importance dans le suivi de la clientèle. Rien d'étonnant donc à ce que la refonte de notre site Internet et l'intégration à ce dernier de nos

plus de 80 agences générales s'avèrent payantes. Dans les analyses, www.lamobiliere.ch figure régulièrement parmi les meilleurs sites en termes de convivialité, d'accès sans barrières et de moteur de recherche.

En 2009, à la faveur du projet WelCome, nous avons mis plusieurs nouveaux services en ligne. Ainsi, depuis avril 2009, les formulaires Internet de déclaration de sinistre sont beaucoup plus conviviaux et, depuis octobre, il est possible de calculer la prime d'une assurance véhicule et de conclure le contrat directement en ligne. Pour faciliter la tâche de l'internaute, deux solutions d'assurance sont prédéfinies, à savoir une variante de base et une autre avec couverture élargie. Enfin, une étape importante a été franchie en décembre avec la possibilité pour chacun de faire le bilan de ses besoins en assurances: particuliers et entreprises peuvent déterminer précisément leurs risques et les besoins de couverture qui en découlent. Ils se voient ensuite recommander une solution d'assurance et peuvent, s'ils le souhaitent, se faire conseiller par l'agence générale compétente. Cet outil en ligne analyse les besoins du client en profondeur et de façon personnalisée. Il surclasse nettement les autres solutions du genre, plus rudimentaires, et renforce le lien entre agences générales et internautes. À visage humain. Y compris sur le Net.

La publicité des assureurs: de qui se souvient-on?

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents
Réalisée par IHA-GfK auprès de 1020 particuliers



Sponsoring

Nos engagements de sponsoring sont gérés directement par le siège principal, mais aussi, pour une part non négligeable, par les agences générales. En 2009, celles-ci ont étendu et optimisé leurs activités de sponsoring locales et régionales. Le siège principal a participé financièrement à plus de deux cents engagements (parrainages, foires, etc.), tandis que d'autres étaient organisés et financés par les seules agences générales.

Depuis trois ans, notre principal engagement, qui touche un large public, est celui de sponsor titre de l'Association suisse de unihockey. Les termes Swiss Mobiliar League (LNA) et Swiss Mobiliar Cup font désormais partie du vocabulaire des passionnés de ce sport, qui compte en Suisse quelque 29 000 pratiquants des deux sexes. Notre publicité sur les tenues des équipes nous assure une grande visibilité lors de tous les matchs. De plus, pour rendre le unihockey encore plus populaire, nous produisons des reportages télévisés visibles sur www.swissmobiliarleague.ch, mais que nous mettons aussi à la disposition des chaînes TV nationales et régionales. En 2009, la chaîne alémanique Schweizer Fernsehen (SF), par exemple, en a diffusé plus de 44 minutes. Enfin, plus de deux tiers des agences générales ont décidé de prolonger cet engagement au niveau local en concluant des contrats de sponsoring avec les clubs de leur région.

La Mobilière est partenaire d'Alarme-Météo, aux côtés des Etablissements cantonaux d'assurance et de SF METEO. En 2009, plus de 125 000 personnes ont profité de ce service gratuit d'informations sur les risques d'intempéries. Après s'être abonné au service par SMS, le client peut modifier son abonnement selon ses besoins sur www.alarmemeteo.ch, par exemple en s'abonnant à d'autres régions ou en ajoutant ou supprimant des alarmes.

La Mobilière a prolongé le sponsoring de l'émission de télévision satirique «Giacobo/Müller» jusqu'en 2011. Cette émission s'inscrit parfaitement dans notre stratégie publicitaire et nous permet de réaliser un précieux transfert d'image. Nous invitons en outre des clients sélectionnés à assister aux enregistrements, au célèbre Kaufleuten de Zurich.

Nous étions de nouveau partenaire du Swiss Economic Forum, le rendez-vous incontournable des PME de Suisse, à Thoune. Plus de 1200 chefs d'entreprise et cadres y ont participé. De plus, afin de soigner nos relations avec nos clients entreprises, mais aussi avec des représentants des milieux politiques et économiques et de la société civile, nous avons organisé la manifestation «Mobiliar Akzente» non seulement à Berne, mais aussi à Winterthour.

Le 25 octobre a eu lieu l'inauguration du Parc aux Ours, nouvel emblème de la ville de Berne. Organisée par la Mobilière en tant que sponsor principal, la manifestation a connu un immense succès: quelque 60 000 personnes ont été séduites par un riche programme centré sur l'animal héraldique bernois.


Enfin, nous tenions à renforcer notre engagement en Suisse romande et en Suisse orientale: depuis 2009, nous sommes sponsor principal de «Visions du Réel», le festival international du film documentaire, à Nyon. Nous sommes en outre intervenus d'une façon peu conventionnelle, mais remarquée, lors de la rénovation de la bibliothèque de l'Abbaye d'Einsiedeln, en ornant la façade en chantier d'un croquis de sinistre de 36 m, le plus long du monde.




QUAND DEVIENT-ON
ADULTE ?




DEVIENDRAI-JE TÉNOR DE TALENT
OU AGENT GÉNÉRAL ?




EST-CE QUE JE VAIS
DEVENIR RICHE?




QUAND ASSUME-T-ON
DES RESPONSABILITÉS ?



POURQUOI FAIT-ON
CARRIÈRE ?



QU'EST-CE QUI FAIT
QUE LA VIE VAUT LA
PÊNE D'ÊTRE VÉCUE ?



COMMENT BIEN RÉUSSIR
DANS LA VIE ?

Engagements social, économique et écologique

La notion de responsabilité est inscrite depuis toujours dans la tradition de la Coopérative. À côté de ses engagements traditionnels, la Mobilière s'implique également dans des problèmes et des thèmes propres à notre époque.

Gestion systématique du développement durable

En 2009, un groupe de travail a élaboré des propositions destinées au Comité de direction sur la place du développement durable au sein de la Mobilière. Un état des lieux montre qu'un grand nombre de nos prestations satisfont aux exigences auxquelles doit répondre une entreprise qui assume ses responsabilités sociales, économiques et écologiques. Un système de gestion et de soutien d'activités durables fait toutefois défaut. À l'avenir, la Mobilière dressera chaque année le bilan de sa situation en termes de développement durable et déterminera les éventuelles mesures à prendre.

Socialement responsable

«Fiables, performants, compétents, prévoyants et communicatifs». La Mobilière applique également les valeurs de sa charte en assumant sa responsabilité sociale. Avec 300 places d'apprentissage, elle est le leader de la branche en termes de formation des apprentis. À travers son style de conduite et diverses mesures de gestion de la santé, la Mobilière entend développer les compétences et l'employabilité de ses collaborateurs et leur permettre d'améliorer par eux-mêmes l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Afin d'aider les collaborateurs à concilier vie de famille et travail, des mesures concrètes ont été mises en place, telles que les crèches aux sites de direction de Berne et Nyon et des modèles flexibles de travail à temps partiel. En outre, le Comité de direction a approuvé un congé de paternité de deux semaines minimum et la prolongation du congé de maternité à 20 semaines.

Plus de 80 agences générales entrepreneuriales proposent des places de travail et de formation attrayantes, garantissant ainsi une décentralisation en termes d'emploi.

La Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, les arts et d'autres activités culturelles en Suisse. De nombreux projets sociaux, culturels ou d'utilité publique dans tout le pays bénéficient ainsi de l'aide du Fonds de donations de la Coopérative. Nous soutenons des artistes suisses qui axent leur réflexion sur les problématiques contemporaines par des achats, des mandats de projets et des présentations d'œuvres.

Leader dans le domaine de la prévention des dangers naturels

Premier assureur choses en Suisse, la Mobilière est tout particulièrement concernée par les catastrophes naturelles. Aussi encourage-t-elle, auprès de la population, les comportements préventifs, la conscience du risque et la responsabilité personnelle. Depuis 2005, elle soutient des projets de prévention dans tout le pays, à hauteur de 20 millions de CHF prélevés sur le fonds d'excédents de la Coopérative. Ce thème est détaillé en page 16.

La Mobilière finance la chaire extraordinaire de climatologie pour la région alpine à l'Université de Berne pour une première période de dix ans, par une contribution totale de cinq millions de CHF. Elle espère que les connaissances acquises dans la recherche interdisciplinaire contribueront, entre autres, à rendre les dommages naturels assurables dans un contexte de changement climatique. Depuis de nombreuses années, l'Université de Berne est un leader international dans le domaine de la climatologie.

Avec MobiSIG, notre nouveau système d'information géographique, nous disposons du premier système en Suisse réunissant données asséculogiques, macroéconomiques, et cartes cantonales des dangers. La mise en corrélation de ces informations permet d'identifier plus facilement les risques, d'améliorer la prévention et de traiter les sinistres de manière mieux ciblée. MobiSIG est un jalon important dans la prévention des dangers naturels.

La Mobilière est partenaire d'Alarme-Météo (www.alarmemeteo.ch). Ce service gratuit, proposé par SF Meteo et les Etablissements cantonaux d'assurance immobilière, avertit les abonnés par SMS, courriel ou fax de l'imminence de fortes précipitations, d'orage, de grêle, de neige, de tempête ou de verglas.

Rabais de primes pour véhicules propres

La Mobilière encourage également l'utilisation responsable des ressources par des incitatifs liés à ses produits. Elle octroie aux propriétaires de véhicules écologiques un rabais sur les primes d'assurance responsabilité civile et casco complète, et promeut les carburants alternatifs par un rabais de prime spécial jusqu'à 50% pour les propriétaires de véhicules à faibles émissions. Actuellement, près de 3000 clients bénéficient de cet écorabais. Ce tarif s'applique aux véhicules à gaz ou à éthanol, ainsi qu'aux véhicules hybrides ou électriques.

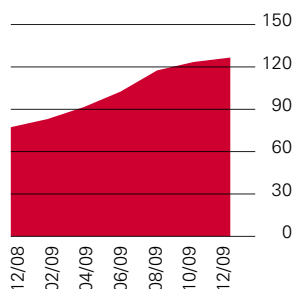
Des constructions respectueuses des ressources naturelles

Dans les investissements immobiliers, nous privilégions des méthodes et des matériaux durables. Ainsi, toute nouvelle construction doit répondre, a minima, au standard Minergie. Lors de la remise à neuf ou de l'assainissement d'immeubles locatifs, nous visons à optimiser la consommation d'énergie. Nous misons sur l'usage écologique des matériaux et le recours

à des appareils électroménagers offrant le meilleur rendement énergétique, à des technologies alternatives et, si possible, aux énergies alternatives ou renouvelables pour le chauffage et la production d'eau chaude. Nous vérifions l'efficacité de ces dispositions par des mesures de la qualité de l'air dans les constructions Minergie et des contrôles fonctionnels des installations domestiques en vue de leur optimisation énergétique. Les résultats sont positifs. Par ailleurs, nous suivons de près ces thématiques par nos contacts avec des associations professionnelles et notre participation, en tant qu'auditeur ou intervenant, à des séminaires.

Alarme-Météo: un intérêt croissant

en milliers d'abonnements
Augmentation des abonnements par périodes de deux mois



Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Le chauffage permanent du bâtiment de la direction à Berne durant les mois d'hiver et la climatisation des bureaux en été ont entraîné une augmentation de la consommation globale d'énergie jusqu'en 2005. Nous sommes cependant parvenus, depuis lors, à la stabiliser, voire la réduire durablement, malgré l'internalisation de l'envoi des polices et l'augmentation sensible des effectifs au siège principal. Cette inversion de tendance a été rendue possible, notamment, par le déploiement de nouvelles imprimantes, l'optimisation de la ventilation et la rationalisation des espaces de bureaux.

Nous testons actuellement sur le site de direction de Nyon un concept d'éclairage d'un genre nouveau avec régulation automatique de la lumière (variation de l'intensité lumineuse à la demande et protection anti-éblouissement en fonction de la lumière du jour). Ce dispositif sera mis en place par étape au cours des trois prochaines années. Il devrait non seulement améliorer le confort des collaborateurs, mais aussi avoir un impact positif sur notre bilan énergétique.

À Berne, les besoins en chauffage sont intégralement couverts par une centrale à distance. Par le choix de cette solution, nous assumons notre responsabilité en matière de développement durable, de consommation énergétique et de rejets de CO₂. Le site de direction de Nyon, quant à lui, est chauffé au gaz naturel. À Zurich, le remplacement, l'an dernier, de la chaudière à mazout par un système au gaz moderne nous a permis de réduire davantage les émissions de CO₂. En effet, selon l'écobilan de l'OFEV, le gaz naturel est nettement moins producteur de CO₂ que le mazout.

Nous établissons chaque année un bilan de la consommation énergétique, de l'utilisation des ressources et de l'évolution des émissions. En outre, des consignes organisationnelles, telles que le tri systématique des déchets et l'utilisation de véhicules à faible consommation, incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de direction sont aisément accessibles par les transports publics.

Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de direction

	2005	2006	2007	2008	2009
Effectif ¹⁾	1 473	1 553	1 604	1 690	1 709
Consommation électrique en kWh ²⁾	6 903 938	6 385 867	6 430 770	6 617 676	6 754 575
Chauffage à distance, en kWh	3 478 965	3 298 063	3 207 898	3 275 991	3 238 187
Gaz naturel, en kWh	1 381 600	1 386 017	1 215 039	1 291 587	1 250 780
Mazout, en kWh ³⁾	167 854	175 560	149 340	142 500	141 611
Consommation énergétique totale, en kWh	11 932 357	11 245 507	11 003 047	11 327 754	11 385 153
Consommation de papier, en t ⁴⁾	165	161	246	285	260
Déchets, en t	378	390	361	340	332

¹⁾ y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

²⁾ y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et Nyon

³⁾ sans les véhicules de société

⁴⁾ y. c. traitement de l'output, envoi des polices à partir de 2007



QUE SERAIT LA MOBILIÈRE
SANS SINISTRES ?



COMBIEN DE FOIS
VAIS-JE ME MARIER ?



POURQUOI EST-CE QUE
J'OBÉIS TOUJOURS À
MON RÉVEIL ?

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion permet d'identifier tous les risques importants, de les limiter et de les contrôler systématiquement à l'échelle du Groupe Mobilière.

Buts de la gestion des risques

Les buts de la gestion des risques sont inscrits dans deux politiques arrêtées par le Conseil d'administration. La politique de solvabilité fixe les bases nécessaires pour permettre à la Mobilière de conserver durablement sa capacité d'autofinancement et de satisfaire en tout temps les exigences légales. La politique de gestion des risques opérationnels (ORM) contient les prescriptions destinées à prémunir l'entreprise contre des événements susceptibles de menacer son existence et à optimiser la qualité des processus et du service.

Organisation et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, de la gestion des risques, d'un système de contrôle interne et de la compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Ce dernier statue sur les lignes directrices de la politique de gestion des risques et les concepts de mise en œuvre.

Il traite les risques de niveau stratégique dans le cadre du processus d'élaboration et de révision de la stratégie, les bases décisionnelles étant préparées par le Comité de direction.

Le Conseil d'administration formule annuellement les objectifs pour la gestion des risques actuariels, financiers et opérationnels dans la

stratégie de risque. La mise en œuvre de ces objectifs incombe au Comité de direction.

Deux commissions de gestion trimestrielles dirigées par le responsable des finances (CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration. La commission stratégique ALM pilote les risques actuariels et financiers à travers le processus de gestion des actifs/passifs. La commission ORM, quant à elle, traite les risques inhérents aux processus, ressources humaines, systèmes et événements extérieurs à l'entreprise.

L'unité centrale Gestion des risques soutient le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Elle met à disposition les méthodes et instruments de pilotage de ces processus, veille au respect des prescriptions stratégiques et de politique commerciale, et prépare les informations sur la situation financière et de risque destinées au management, afin de créer la transparence voulue.

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs.

Principales catégories de risques

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Liquidités	Risques opérationnels Processus Personnel Systèmes Événements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes

**La gestion des risques,
élément de la stratégie de risque**

La tolérance au risque est un thème dominant de la gestion des risques. La description quantitative des risques actuariels et des risques financiers se fait sur la base de nos propres observations. Elle permet de déterminer les besoins en capital risque dans un modèle de risque interne. Pour quantifier les risques, nous utilisons, outre nos modèles internes, les logiciels Igloo Professional et Prophet ALS. De plus, nous tenons compte de scénarios négatifs possibles, en évaluant leurs probabilités de réalisation et leurs conséquences possibles. Un système assorti de limites d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution de nos fonds propres par rapport aux besoins et d'intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture.

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons en premier lieu à des instruments destinés non pas à couvrir des besoins en capital risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes, ce qui, dans le même temps, diminue la volatilité des rendements. En ce qui concerne les risques actuariels, nous nous protégeons en particulier contre les pertes résultant d'événements naturels. Nous nous protégeons contre les pertes sur placements par le recours ciblé à des instruments financiers dérivés et par la couverture à 100% des risques de variations des cours des monnaies sur les placements en valeurs nominales.

Les risques opérationnels ne sont pas quantifiés, mais pris en compte dans notre modèle de risque interne, à travers un supplément de fonds propres. La gestion systématique de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles sont disponibles pour réduire les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. L'analyse et le pilotage des risques de compliance en font partie. Par ailleurs, notre sys-

tème de contrôle interne garantit la fiabilité du reporting financier tant interne qu'externe.

Solvabilité plusieurs fois supérieure aux exigences légales

Au 31 décembre 2009, les fonds propres du Groupe Mobilière équivalaient à 472% du minimum légal exigé (Solvabilité I). De même, notre capacité de risque, mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II), démontre que tant les différentes sociétés du Groupe que le Groupe Mobilière lui-même affichent de confortables taux de couverture.

Continuité des activités et gestion de crises

Le Groupe Mobilière possède un système coordonné de continuité des activités (Business Continuity Management). La planification des mesures de continuité des activités en cas d'événement comporte des analyses d'impact sur les processus métier du Groupe Mobilière. La cellule de crise et les organisations de secours locales effectuent des exercices à intervalles réguliers. Nous avons passé un accord avec la fondation CareLink, à Klotten, pour le soutien (p. ex. assistance psychologique, logistique, etc.) en cas de catastrophe. En raison de la pandémie de grippe H1N1 (grippe porcine), une cellule spéciale a été créée pour coordonner les mesures prévues par le plan pandémie et en surveiller l'exécution, afin de fournir la meilleure protection possible aux collaborateurs et de garantir la poursuite des activités.

Ressources humaines

L'image positive de la Mobilière en tant qu'employeur se reflète dans l'enquête auprès des collaborateurs, mais aussi à l'externe, lors du recrutement. À travers le système de convention d'objectifs, nous entretenons une culture d'entreprise orientée valeurs. Des postes de relève et de développement ont été créés, afin de promouvoir les talents à l'interne.

Evolution de l'effectif

Au 31 décembre 2009, l'effectif du Groupe était de 3603 équivalents temps plein, sans compter les apprentis (exercice précédent: 3467). Cette augmentation résulte de la mise en œuvre de projets à la Direction, du renforcement des services interne et externe des agences générales et de la promotion de la relève. À quelques exceptions près, nous avons engagé tous les apprentis intéressés à rester à la Mobilière après leur apprentissage. À ceux qui souhaitent poursuivre une formation continue (p. ex. école professionnelle ou formation en cours d'emploi dans une haute école spécialisée), nous avons proposé un poste à temps partiel. La fluctuation de l'effectif est de 5,2%, départs naturels et transferts au sein de l'entreprise non compris. La part de femmes dans le Groupe est de 37,3%.

Enquête auprès des collaborateurs

En 2009, une enquête a été menée auprès des collaborateurs. Moins longue que les années précédentes, elle a recueilli un taux de participation de 76% (exercice précédent: 71%). Tout comme en 2008, le niveau de satisfaction des collaborateurs est bon. Les valeurs d'identification à l'entreprise, d'aptitude au changement et d'estime perçue ont été améliorées. Les points forts souvent relevés par les collaborateurs sont: la possibilité de mettre en pratique son savoir et ses capacités, l'identification à la politique commerciale, le sentiment d'attachement à l'entreprise et le travail de conduite. Ces résultats montrent que les mesures définies l'an dernier et mises en œuvre depuis lors portent leurs fruits.

Système de convention d'objectifs orienté valeurs

Afin de pérenniser notre succès, nous devons créer des avantages pour nos clients et de la valeur pour l'entreprise. Notre système de convention d'objectifs nous permet de mesurer l'évolution des comportements et les résultats obtenus. La convention d'objectifs est orientée

valeurs. Elle fait appel à une procédure informatisée étendue à tous les échelons hiérarchiques, y compris le niveau collaborateur, mais sans incitatif financier individuel dans ce dernier cas. Ce système permet des évaluations en vue de la planification des mesures internes et externes de développement des ressources humaines. Les prestations des cadres sont en outre évaluées en termes d'orientation valeurs: les composantes du bonus correspondent au taux de réalisation des objectifs individuels, des objectifs de création de valeur et autres objectifs quantitatifs de l'entreprise – qui sont identiques à ceux du CEO et du Comité de direction. Nous pouvons ainsi promouvoir une culture d'entreprise orientée sur le succès durable et la création de valeur.

Autoresponsabilité et qualités de conduite sont des facteurs de succès

Nous encourageons nos collaborateurs à développer leurs compétences métier et leurs compétences sociales et soutenons la formation de base et la formation continue, ainsi que le développement des aptitudes de conduite, l'apprentissage en équipe et le développement personnel. En 2009, tous les cadres dirigeants de la Direction ont participé à un séminaire de formation «Empowerment et gestion du changement» dont les grands thèmes étaient la conduite orientée valeur et la sensibilisation à l'autoresponsabilité. L'entreprise a elle aussi tiré un enseignement de ces formations, puisque la communication de la stratégie sera à l'ordre du jour pour les prochaines années.

Par nos programmes d'évolution vers le leadership, nous encourageons la relève dans les carrières de dirigeant et de spécialiste. Afin d'optimiser les compétences métier et les compétences de conduite, nous avons dispensé dans toute l'entreprise, à l'interne, 776 cours techniques et cours de conduite, soit un total de 16 564 journées de formation et un investissement de 4,49% de la masse salariale. La qualité du service externe est garantie, d'une part, par

notre processus de sélection professionnel et, d'autre part, par notre concept global de formation. Tout futur conseiller doit suivre une formation interne ciblée d'une durée d'un an et demi et réussir non seulement l'examen d'intermédiaire d'assurances AFA, mais aussi l'examen interne.

Très large soutien à la formation de base et à la formation continue

Nous encourageons les nouvelles formations supérieures en cours d'emploi dans le domaine de l'assurance (brevet fédéral, diplôme en économie d'assurances) par des accords individuels de financement et le recours à des intervenants exerçant dans l'assurance. Nous apportons par là un très large soutien à la formation de base et à la formation continue supra-entreprise.

Promotion de l'apprentissage professionnel et du premier emploi

La formation des apprentis nous tient tout particulièrement à cœur. Actuellement, 303 jeunes (exercice précédent: 287) accomplissent une formation commerciale, en informatique ou d'agent polyvalent de maintenance en entreprise auprès de nos agences générales et des directions de Berne et de Nyon. Sur 100 collaborateurs, près de huit sont des apprentis. Proportionnellement à son effectif, la Mobilière est, depuis de nombreuses années, le principal pourvoyeur de places d'apprentissage dans la

branche en Suisse. En 2009, 95% des candidats ont réussi les examens de fin d'apprentissage (exercice précédent: 96%). Nous avons engagé près de 75% de ces jeunes diplômés. À partir du printemps 2010, nous proposerons aux titulaires d'un diplôme de maturité une filière d'entrée dans l'assurance d'une durée de 18 mois. Cette formation est sanctionnée par un certificat.

Succès dans le recrutement

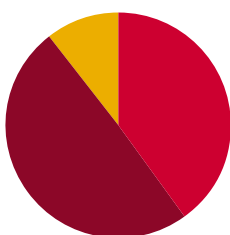
Grâce à notre excellente image d'employeur et à un marché du recrutement favorable, nous avons pu recruter des spécialistes en nombre suffisant, offrant la qualité voulue, dans les délais souhaités. Dans un contexte marqué par le développement de nouveaux processus informatiques et processus métier, nous avons recruté des collaborateurs à des fonctions exigeantes en informatique et dans d'autres domaines spécialisés. Nous avons ainsi engagé des spécialistes confirmés, dans la tranche d'âge de 30 à 40 ans. Dans le même temps, l'âge moyen des collaborateurs pour l'entreprise dans son ensemble reste de 41,6 ans.

Déceler et promouvoir les talents

Pour couvrir ses besoins en cadres dirigeants et spécialistes qualifiés, la Mobilière applique une politique ciblée de promotion précoce de la relève. C'est le seul moyen d'éviter les pénuries de ressources humaines, dans notre cœur de

Formation de base et formation continue en 2009

Journées de cours par catégorie



- Formation de base, 40,0%
- Développement des compétences opérationnelles, 49,7%
- Développement des compétences de conduite, 10,3%

métier, que laisse d'ores et déjà entrevoir l'évolution démographique. Les candidates et les candidats potentiels à des postes de relève et de développement sont sélectionnés et préparés à leur future fonction par une formation pratique et des mesures complémentaires. Ce programme a été lancé en janvier 2009. Actuellement, il comporte 15 postes de relève et de développement.

Gestion de la santé

Afin de sensibiliser les collaborateurs à la problématique de la santé, nous avons organisé aux sites de direction de Berne et de Nyon des cours de marche nordique, des conférences, des tests d'endurance et des mesures du taux de graisse corporelle. La marche nordique est désormais inscrite au programme du club des loisirs. Vingt-deux équipes de quatre collaborateurs ont participé à l'action «Au boulot à vélo». Début septembre s'est tenu un atelier pour les cadres sur le thème de la gestion de la santé, dans le but de les sensibiliser à leur responsabilité et à leur rôle dans ce domaine.


Service social et case management

Aux collaborateurs confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou sociales, la Mobilière offre la possibilité de s'adresser à son service social interne ou à un service externe mandaté par elle. La notoriété du service social a continué de progresser. Dans certains cas, le supérieur de la personne concernée a été impliqué, ce qui a permis de trouver rapidement une solution pragmatique. Dans plusieurs cas d'absence pour raison de maladie, le recours précoce au case management a permis aux collaborateurs concernés de reprendre le travail plus rapidement.


Caisses de pension

La Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière et la Caisse de pension pour les employés des agences générales ont fusionné. Tous les collaborateurs bénéficient désormais du même régime de prévoyance en


termes de prestations et de cotisations. Suite à cette fusion, un nouveau Conseil de fondation a été élu. Organe suprême de l'institution, il se compose de douze membres, dont six représentent l'employeur, et six les employés. Son président élu est Urs Berger, CEO de la Mobilière, et son vice-président est Marco Buzzi, chef de vente à l'agence générale de Berne-Ville. Durant l'exercice 2009, les avoirs de vieillesse des assurés de toutes les Caisses de pension de la Mobilière ont été rémunérés au taux de 2,0%. Les prestations de prévoyance de nos Caisses de pension sont supérieures à la moyenne. Afin de les maintenir à ce niveau, la nouvelle Caisse de pension a été soumise à une révision en 2009. Le financement de la Caisse doit être garanti durablement et répondre aux bases techniques actuelles. Dès le 1^{er} janvier 2010, les taux de conversion appliqués varieront selon l'âge de la retraite; par exemple, 6,4% pour les collaborateurs qui partent à la retraite à 65 ans. Par ailleurs, les cotisations d'employé et les contributions de l'employeur ont été augmentées. Les prestations aux assurés demeurent ainsi attrayantes. Des solutions transitoires ont été élaborées pour les collaborateurs proches de la retraite.



LA MOBILIÈRE EST-ELLE
LA CLÉ DE LA RÉUSSITE ?



LA MOBILIÈRE
RESTERA-T-ELLE
TOUJOURS SUISSE ?



QU'EST-CE QUI EST PIRE,
L'ALCOOL OU LA CIGARETTE ?

Gouvernance d'entreprise

La Mobilière entend établir un reporting clair et présenter de manière transparente les principes et les modalités de sa gouvernance d'entreprise, afin de répondre aux attentes de toutes les parties prenantes.

La directive SIX du 29 octobre 2008 (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009) concernant les informations relatives à la Corporate Governance, et les dispositions du Code des obligations du 7 octobre 2005, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007, en matière de transparence des indemnités versées aux membres du conseil d'administration et de la direction visent explicitement les sociétés cotées en Bourse. N'étant pas cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux règles de présentation des comptes. Toutefois, elle adhère à ces principes de transparence, ainsi qu'au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», mais prend la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment justifiés. La circulaire de la FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» du 21 octobre 2009 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. La FINMA recommande aux entreprises qui ne sont pas soumises à cette circulaire, dont la Mobilière, de veiller au respect des normes minimales au sens de pratiques d'excellence. Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'administration de la Holding SA vérifiera s'il y a lieu d'adapter le système de rémunération de la Mobilière. Le cas échéant, les adaptations devraient être marginales, car le système actuel est conçu de manière à prévenir les fausses incitations, comme indiqué au chapitre consacré aux rémunérations. Le présent rapport est établi pour l'essentiel selon les dispositions de la directive SIX. Les dispositions visant spécialement les sociétés ouvertes au public sont traitées succinctement. Par ailleurs, le modèle de ristourne sur excédents aux assurés, une particularité liée au statut de coopérative de la Mobilière, est présenté au chapitre «Philosophie».

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative et que la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse. Elles ont leur siège à Berne. La Coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SIX. Les pages 8 et 83 (périmètre de conso-

lidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est représentée à la page 38.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 23) et du bilan consolidé (p. 75). Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital, autorisée ou conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement quelque 1,5 million de sociétaires – particuliers, entreprises et collectivités publiques – qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires ni d'autres obligations financières. 150 Délégués (effectif nominal) des trois circonscriptions Ouest, Centre et Est veillent à leurs intérêts. Les Délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les personnes privées, les agriculteurs, les artisans, les industries, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation de la durée du mandat, ni limite d'âge. Les Délégués approuvent chaque année le rapport annuel et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les administrateurs de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués figure aux pages 18 et 19.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative** est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée d'un mandat ordinaire est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ni d'échelonnement de la durée des mandats. En revanche, la limite d'âge a été fixée à 72 ans. Le Conseil d'administration, dont ne fait partie actuellement aucun membre de l'exécutif, a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des Délégués et exerce les droits des actionnaires de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. À ce titre, il approuve le rapport annuel et les comptes consolidés, élit le Conseil d'administration de la Holding SA et lui donne décharge. Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion a été déléguée à la Holding SA. Les tâches de direction du Groupe ayant été déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, aucune commission n'a été formée. Le Conseil d'administration se fait informer régulièrement sur la marche des affaires. Il se réunit deux fois par année au moins – durant l'année sous revue, il a tenu trois séances. La composition actuelle du Conseil d'administration figure aux pages 20 et 21. Aucun membre du Conseil d'administration de la Coopérative n'exerce actuellement une fonction dirigeante auprès d'une compagnie d'assurances suisse.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA** doit être formé de cinq membres au moins. Ceux-ci sont soumis aux mêmes règles que les membres du Conseil d'administration de la Coopérative en ce qui concerne la durée, l'échelonnement et la limitation des mandats ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding SA doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative;

actuellement, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe – Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et Mobilière Suisse Asset Management SA. La composition actuelle du Conseil d'administration de la Holding SA est identique à celle des trois sociétés précitées du Groupe. Depuis 2000, année de la restructuration, les deux mêmes personnes exercent, selon la volonté exprimée en son temps, les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés du Groupe. Depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration ont la même durée que ceux des administrateurs de la Coopérative et des sociétés du Groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'asseoir l'orientation mutualiste du Groupe Mobilière. La conduite opérationnelle du Groupe, ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding SA. Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches liées à la gestion de la Holding SA, sauf prescription contraire dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, la politique de solvabilité et de placement, la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de contrôle interne. En outre, il arrête la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction et du responsable de la révision interne. Ce modèle organisationnel offrant une transparence des rapports jugée suffisamment bonne, et la tenue de séances régulières, à intervalles plus courts, devant permettre au Conseil d'administration d'exercer convenablement ses responsabilités

d'une manière générale, il a été décidé de ne pas créer de commissions. Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'année sous revue, il a tenu dix séances. Tous les membres du Comité de direction participent aux séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou le bouclage des comptes annuels sont à l'ordre du jour. Dans les autres cas, seuls certains membres concernés du Comité de direction, voire tous, sont invités. Le cas échéant, il est également fait appel à des experts externes. Sauf clause de récusation, le CEO est toujours présent aux séances du Conseil d'administration. Le rapport de gestion fournit aux pages 32 et 33 les indications requises sur la composition actuelle du Conseil d'administration et sur ses membres. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque semestre, l'organe de révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement et les résultats des contrôles. En outre, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de controlling, veuillez vous référer aux indications relatives à la révision – interne et externe – (p. 69), à la gestion des risques (p. 60 et 61) et à la compliance (p. 70).

Comité de direction

Le Comité de direction, sous la direction du CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Les indications relatives aux membres du Comité de direction figurent en pages 34 et 35. La structure de direction est reproduite à la page 38. Il n'existe pas actuellement de contrats de management. Les contrats de travail du CEO et des membres

du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de résiliation de six mois pour la fin juin ou la fin décembre d'une année.

Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération dans son ensemble est conçu de manière à prévenir, dans la mesure du possible, tout octroi d'avantages qui ne seraient pas dûment justifiés ainsi que les fausses incitations. En outre, aucune indemnité de départ ni «parachute doré» ne sont octroyés. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding SA fixent eux-mêmes les rémunérations octroyées à leurs membres. Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. La rémunération des administrateurs de la Holding SA inclut celle qui leur est versée au titre d'administrateur des sociétés du Groupe. Les rémunérations des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding SA se composent d'indemnités fixes, d'indemnités forfaitaires pour frais et de jetons de présence. Ces personnes ne perçoivent aucune bonification. Les Délégués et les membres des Conseils d'administration nouvellement élus ou qui se sont retirés durant l'exercice perçoivent leur rémunération au pro rata temporis. La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats. La somme de ces deux composantes ne doit pas être supérieure à l'indemnité maximale fixée. Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé chaque année au cas par cas. Il représente au maximum 100% (CEO) ou 50% (membres du Comité de direction) de l'indemnité fixe maximale possible selon le barème des rémunérations. Le bonus versé est fonction du degré de réalisation des objectifs suivants: résultat opérationnel global après coût du capital (création de valeur intrinsèque selon le critère

d'«Economic Value Added») et autres objectifs quantitatifs d'entreprise (tels que l'évolution des affaires par rapport au marché), objectifs quantitatifs du secteur du Comité de direction, objectifs qualitatifs assortis aux «Initiatives génériques du Comité de direction», «Initiatives de gestion» et/ou «Projets» ainsi que les objectifs qualitatifs personnels. Le barème des rémunérations, le système de bonus et les rémunérations individuelles sont fixés par le Conseil d'administration de la Holding SA.

En 2009, les rémunérations suivantes ont été versées aux membres en exercice des organes dirigeants:

- Assemblée des délégués: globalement 263 000 CHF (indemnités fixes et forfaits pour frais).
- Conseil d'administration de la Coopérative, président inclus, globalement: 670 000 CHF (indemnités fixes).
Rémunération globale la plus élevée: 40 000 CHF.
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance.
- Conseil d'administration de la Holding SA, président inclus, globalement: 720 000 CHF (indemnités fixes).
Rémunération globale la plus élevée: 260 000 CHF.
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance;
- Comité de direction, CEO inclus, globalement: 4 968 857 CHF (indemnités fixes et indemnités variables). Dans cette somme sont incluses les indemnités du responsable Asset Management en poste jusqu'à début mars 2009.

Durant l'exercice, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec le même rabais que celui accordé, le cas

échéant, aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Les modalités de rémunération ci-dessus font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding SA dans le contexte de l'examen des comptes annuels ou des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en qualité de représentant des droits des actionnaires de la Coopérative.

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (de la Coopérative) et à l'Assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les modalités de convocation de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale, ainsi que l'inscription à l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du Code des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

L'organe de révision interne est subordonné au président du Conseil d'administration de la Holding SA. La durée du mandat des réviseurs externes est d'un an. Depuis 2000, année de la restructuration du Groupe, la révision des comptes de la Coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées, est assurée par le cabinet PricewaterhouseCoopers SA (PwC), dont les prestations font l'objet d'une évaluation annuelle. Le réviseur responsable participe aux séances du Conseil d'administration lorsque ce dernier définit le plan de révision interne et externe et lorsqu'il examine le rapport

de l'organe de révision sur le bouclage des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'année sous revue se monte à 644 094 CHF. En outre, 26 864 CHF ont été facturés pour des mandats en relation avec la révision. En 2009, PwC n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne. Le respect des exigences d'indépendance est assuré en permanence.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan, des communiqués de presse et sur l'Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et sur les trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux Délégués. Outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque année à l'automne, afin de favoriser les contacts. À cette occasion, les Délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à l'économie des assurances et au Groupe Mobilière.

Compliance

Les modalités d'application des dispositions du droit de la surveillance relatives à la compliance sont en vigueur depuis janvier 2007. L'unité Compliance Office Groupe opère dans treize domaines thématiques: protection des données, informations confidentielles, sécurité des outils de communication électroniques, droit des cartels, lutte contre l'exercice déloyal des affaires, droit immatériel, discrimination/harcèlement sexuel, communication avec les autorités de surveillance, blanchiment d'argent, distribution de fonds de placement, conflits d'intérêts, archivage et loi sur le travail.

Conformément au concept de compliance, l'unité COG a pour mission d'analyser et d'évaluer les risques en matière de compliance dans ces domaines thématiques, selon le processus de gestion du risque opérationnel (à ce propos, voir les explications sur la gestion du risque), de définir les mesures de minimisation et d'en piloter et surveiller la mise en œuvre.

Les résultats de l'analyse des risques et les mesures définies pour y répondre sont communiqués au Comité de direction et au Conseil d'administration de la Holding SA dans le cadre du reporting ORM.

En 2009, le travail de la Compliance a consisté principalement dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un concept de formation au Code de conduite du Groupe Mobilière, auquel, fin 2009, tous les collaborateurs du Groupe avaient été sensibilisés et formés.



DANS CENT ANS, AURONS-
NOUS TOUJOURS BESOIN
D'ASSURANCES ?

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2009	2008
Primes brutes	1	2 162 124	2 110 352
Parts des réassureurs		- 126 498	- 128 436
Primes pour compte propre		2 035 626	1 981 916
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 13 306	- 8 531
Primes acquises pour compte propre		2 022 320	1 973 385
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 194 024	- 1 113 096
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 102 759	- 2 589
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 296 783	- 1 115 685
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 15 594	- 16 676
Frais techniques pour compte propre	3	- 539 279	- 517 256
Autres charges techniques d'assurance		-16 415	- 16 133
Résultat technique non-vie		154 249	307 635
Produits des placements	5	323 547	360 932
Charges des placements	5	- 112 701	- 536 876
Autres produits financiers	6	21 596	66 768
Autres charges financières	6	- 29 581	- 73 700
Résultat financier non-vie		202 861	- 182 876
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		357 110	124 759
Résultat extraordinaire	7	- 19 816	- 27 099
Résultat non-vie avant impôts		337 294	97 660
Impôts	8	- 34 899	- 17 543
Résultat non-vie après impôts		302 395	80 117

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2009	2008
Primes brutes	1	767 624	735 645
Parts des réassureurs		- 35 971	- 31 370
Primes pour compte propre		731 653	704 275
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 9 266	196
Primes acquises pour compte propre		722 387	704 471
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	127 933	- 209 869
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	- 467 446	- 694 813
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	- 49 033	- 63 152
Variation de la réserve mathématique	2	- 117 171	- 90 898
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	5 630	608 818
Participation des assurés aux excédents		- 174 361	- 110 965
Frais techniques pour compte propre	3	- 114 727	- 113 845
Résultat technique vie		- 66 788	29 747
Produits des placements	5	198 566	181 843
Charges des placements	5	- 29 547	- 268 320
Autres produits financiers	6	5 789	46 925
Autres charges financières	6	- 9 851	- 41 270
Résultat financier vie		164 957	- 80 822
Résultat ordinaire vie avant impôts		98 169	- 51 075
Charge extraordinaire	7	- 984	0
Résultat vie avant impôts		97 185	- 51 075
Impôts	8	- 6 114	- 1 454
Résultat vie après impôts		91 071	- 52 529

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2009	2008
Récapitulation			
Résultat non-vie après impôts		302 395	80 117
Résultat vie après impôts		91 071	- 52 529
Bénéfice annuel consolidé		393 466	27 588
- dont parts minoritaires		0	5

Bilan au 31 décembre milliers de CHF	Annexe	2009	2008
Actifs			
Placements	9, 10	11 562 314	10 779 862
Placements pour le compte et au risque de tiers		1 492 633	1 494 848
Immobilisations incorporelles	10	14 655	13 844
Immobilisations corporelles	10	166 369	170 623
Actifs immobilisés		13 235 971	12 459 177
Disponibilités		167 946	145 605
Créances	11	92 097	99 733
Autres actifs	12	46 038	62 381
Comptes de régularisation		182 745	167 233
Actifs circulants		488 826	474 952
Total		13 724 797	12 934 129
Passifs			
Provisions techniques non-vie		4 397 174	4 280 138
Provisions techniques vie		3 410 365	3 235 001
Provisions techniques pour compte propre	13	7 807 539	7 515 139
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		1 492 633	1 494 848
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	14	503 304	457 861
Provisions non techniques (financières)	15	156 141	197 203
Dépôts pour réassurances cédées		2	2
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	16	574 664	489 000
Autres passifs à court terme		39 118	38 707
Comptes de régularisation		74 285	62 475
Capitaux étrangers		10 797 686	10 405 235
Capital-actions	17	200 000	200 000
Réserves de capital	17	575 000	575 000
Réserves de bénéfiques		1 983 640	1 652 174
Réserves de réévaluation		168 471	101 634
Parts minoritaires		0	86
Fonds propres consolidés		2 927 111	2 528 894
Total		13 724 797	12 934 129

Tableau de financement

milliers de CHF

	2009	2008
Bénéfice annuel consolidé	393 466	27 588
Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur		
Participations	- 71	21
Placements immobiliers	- 1 569	- 1 992
Autres placements de capitaux	- 46 492	- 39 398
Placements pour le compte et au risque de tiers	- 101 071	232 945
Créances	- 6	565
Autres actifs	14 570	- 5 114
Dettes	- 174	- 153
Autres passifs	0	- 11 601
Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur		
Participations	- 31	0
Placements immobiliers	429	4 570
Autres placements de capitaux	- 39 222	670 583
Immobilisations incorporelles	5 014	4 642
Immobilisations corporelles	16 474	16 382
Créances	485	- 1 126
Augmentation/Diminution sur		
Provisions techniques	292 507	165 247
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 106	- 36
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 14 215	- 64 290
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	- 2 215	- 608 821
Créances	31 878	36 710
Autres actifs	1 755	- 9 114
Comptes de régularisation actifs	- 15 512	946
Dettes	61 136	89 966
Provisions non techniques (financières)	- 59 913	11 426
Autres passifs	411	- 8 826
Comptes de régularisation passifs	11 810	- 63 007
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	549 338	448 113
Achat (-)/Vente (+) de		
Participations	- 53	107
Placements immobiliers	- 43 442	- 21 354
Autres placements de capitaux	- 556 740	- 735 006
Placements pour le compte et au risque de tiers	103 285	375 876
Immobilisations incorporelles	- 5 825	- 11 441
Immobilisations corporelles	- 12 220	- 14 942
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 514 995	- 406 760
Paiement de dividendes	- 12 002	- 12 002
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 12 002	- 12 002
Variation des disponibilités	22 341	29 351
Total des disponibilités exercice précédent	145 605	116 254
Variation des disponibilités	22 341	29 351
Total des disponibilités exercice sous revue	167 946	145 605

**Tableau de variation
des fonds propres**

milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres sans participa- tions minoritaires	Participations minoritaires	Fonds propres avec participa- tions minoritaires
Etat au 31.12.2007	200 000	575 000	1 716 591	254 181	2 745 772	83	2 745 855
Modification des réserves de réévaluation				- 152 547	- 152 547		- 152 547
Bénéfice annuel consolidé			27 583		27 583	5	27 588
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 2	- 2
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 80 000		- 80 000		- 80 000
Etat au 31.12.2008	200 000	575 000	1 652 174	101 634	2 528 808	86	2 528 894
Variation des participations minoritaires					0	- 84	- 84
Modification des réserves de réévaluation				66 837	66 837		66 837
Bénéfice annuel consolidé			393 466		393 466		393 466
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 2	- 2
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 50 000		- 50 000		- 50 000
Etat au 31.12.2009	200 000	575 000	1 983 640	168 471	2 927 111	0	2 927 111

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse. Les modifications des recommandations Swiss GAAP RPC 2009 n'ont aucun impact sur la présentation et l'évaluation de nos comptes.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres. Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 83 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires

sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2009 CHF	2008 CHF
EUR	1,4835	1,4935
USD	1,0357	1,0673

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions, or et parts de fonds: les actions, l'or et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF

(discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows) escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la date d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoires à vue exigibles en tout temps. Ces placements sont évalués aux valeurs d'acquisition historiques.

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des participations, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Ce poste comprend également des assurances constitutives de capital pour lesquelles la banque concernée garantit un taux d'intérêt minimal sur le compte d'épargne. Ces placements sont portés au bilan à la valeur actuelle (prix du jour) et les provisions techniques constituées pour le compte et au risque de tiers sont calculées en fonction de cette valeur.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir les risques de change ou, selon le cas, les fluctuations de prix du marché. Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne les valeurs actuelles, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put stratégiques n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement resp. de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur actuelle, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur actuelle positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de 3 à 5 ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

meuble/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnisations futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.
- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une inci-

dence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale.

Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Prestations de prévoyance en faveur du personnel: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était

procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncements d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation Participations	Quote-part en %		Capital-actions (milliers CHF)	
	2009	2008	2009	2008
– de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne				
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100,00	3 000	3 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100,00	25 000	25 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100,00	500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100,00	148 000	148 000
– de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne				
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100,00	10 000	10 000
Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne	C	87,00	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100,00	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100,00	100	100

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

N Non-vie

V Vie

Les participations au sein du périmètre de consolidation mentionnées ci-dessous sont entièrement a consolidées au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2009	2008
milliers de CHF		
- par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	873 484	854 074
Assurance responsabilité civile	209 515	200 875
Assurance véhicules motorisés	665 523	644 870
Assurance marine, aviation et transport	8 163	9 098
Assurance caution	3 328	3 149
Assurance accidents et maladie	322 929	324 316
Autres assurances	71 113	63 899
Total affaires directes	2 154 055	2 100 281
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	8 069	10 071
Total primes brutes non-vie	2 162 124	2 110 352
Vie	669 460	653 691
Assurance vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par des tiers	98 164	81 954
Total affaires directes	767 624	735 645
Total primes brutes vie	767 624	735 645

Le Groupe Mobilière exerce son activité en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
milliers de CHF				
Brut	- 10 153	- 12 294	- 9 266	196
Parts des réassureurs	- 3 153	3 763	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 13 306	- 8 531	- 9 266	196
Brut	- 1 247 994	- 1 196 127	- 497 347	- 725 156
Parts des réassureurs	53 970	83 031	29 901	30 343
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 194 024	- 1 113 096	- 467 446	- 694 813
Brut	- 79 572	121 522	- 49 033	- 63 152
Parts des réassureurs	- 23 187	- 124 111	0	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 102 759	- 2 589	- 49 033	- 63 152

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques milliers de CHF	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 341 082	- 320 891	- 40 069	- 38 229
Frais d'administration	- 221 847	- 213 600	- 74 658	- 75 616
Frais techniques brut	- 562 929	- 534 491	- 114 727	- 113 845
Parts des réassureurs	23 650	17 235	0	0
Frais techniques pour compte propre	- 539 279	- 517 256	- 114 727	- 113 845

Les frais de personnel s'élevaient à 254,6 mio CHF (exercice précédent: 234,2 mio CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2009	2008
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	26 601	58 125
Bénéfices non réalisés	151 352	62
Pertes non réalisées	- 50 020	- 268 056
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	127 933	- 209 869

5 Produits/Charges des placements milliers de CHF	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
Produit des titres	107 303	136 713	88 966	97 981
Produit des placements immobiliers	46 275	45 571	14 502	12 477
Produit des participations non consolidées	358	6 384	0	0
Intérêts sur dépôts	280	409	0	0
Revalorisations sur placements	80 207	4 839	39 770	287
Profits provenant de la réalisation de placements	62 005	136 722	46 738	61 472
Autres produits de placement	27 119	30 294	8 590	9 626
Produits des placements	323 547	360 932	198 566	181 843
Charge des placements immobiliers	- 12 965	- 8 909	- 2 495	- 2 890
Amortissements sur placements	- 49 385	- 431 779	- 11 374	- 236 130
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 41 964	- 87 296	- 12 101	- 25 920
Charges de gestion	- 7 646	- 7 331	- 3 424	- 3 257
Autres charges de placement	- 741	- 1 561	- 153	- 123
Charges des placements	- 112 701	- 536 876	- 29 547	- 268 320

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et autres produits d'intérêts.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Résultats extraordinaires

Suite à la fusion, au 1^{er} janvier 2009, de la Caisse de pension du personnel des agences et de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière, la Caisse de pension a été soumise à une révision, afin qu'elle puisse continuer de fournir des prestations de prévoyance supérieures à la moyenne et garantir son financement durable. Cette révision a montré la nécessité de procéder à des adaptations du règlement. La Mobilière a ainsi décidé de financer des droits acquis et des mesures transitoires en faveur de collaborateurs proches de l'âge de la retraite. Ces mesures génèrent une charge extraordinaire de 20,8 millions de CHF supportée par le secteur non-vie à hauteur de 19,8 millions de CHF et par le secteur vie à hauteur de 1,0 million de CHF.

La charge extraordinaire de l'exercice précédent, d'un montant de 27,1 millions de CHF dans le secteur non-vie, se compose d'un produit de 7,6 millions de CHF et d'une charge de 34,7 millions de CHF. Le produit résulte de la réévaluation des provisions des Caisses de pension en vue de leur fusion au 1^{er} janvier 2009; la charge résulte de l'indemnité versée aux Caisses de pension en rapport avec les pertes subies dans la gestion de fortune.

8 Impôts milliers de CHF	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
Impôts courants sur les bénéficiaires et sur le capital	- 34 731	- 28 553	- 4 915	- 955
Impôts différés	- 168	11 010	- 1 199	- 499
Impôts	- 34 899	- 17 543	- 6 114	- 1 454

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 1,9 millions de CHF (31.12.2008: 13,2 million de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements milliers de CHF	2009	2008
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2009: 7 241 837; 2008: 6 473 458)	7 143 022	6 628 191
Actions, or et parts de fonds**/** (valeur d'acquisition 2009: 1 894 297; 2008: 1 989 177)	1 674 750	1 305 997
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2009: 1 082 740; 2008: 1 045 975)	1 081 026	1 034 428
Prêts hypothécaires	489 782	466 816
Autres prêts	755 540	675 696
Participations non consolidées	87 101	87 030
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	6 829	7 714
Autres placements de capitaux	324 264	573 990
Placements de capitaux*	11 562 314	10 779 862
* sans liquidités (actifs circulants)	167 946	145 605
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	480 820	411 676
*** or en portefeuille à partir de 2009		

Corrections de valeur milliers de CHF	2009	2008
Actions et parts de fonds	- 349 947	- 720 250
Hypothèques	- 655	- 1 185

Instruments financiers dérivés	2009	2008	2009	2008
milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
Devises				
à des fins de couverture	4 710	19 279	0	0
Instruments de placement des fonds propres et indices correspondants				
à d'autres fins	0	6 774	0	0
Total	4 710	26 053	0	0

Report sur les valeurs inscrites au bilan	2009	2008	2009	2008
milliers de CHF				
Actions et parts de fonds	0	6 774	0	0
Autres actifs	4 710	19 279	0	0
Total	4 710	26 053	0	0

10 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

**Placements immobiliers
(placements)**

	2009	2008
Valeur comptable nette au 1.1.	1 034 428	1 013 099
Valeurs d'acquisition		
Etat au 1.1.	1 045 975	1 043 055
Entrées	56 030	47 724
Sorties	- 19 265	- 44 804
Etat au 31.12.	1 082 740	1 045 975
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 1.1.	- 119 439	- 135 294
Amortissements	- 5 082	- 7 973
Revalorisations	4 653	3 403
Sorties	8 246	20 425
Etat au 31.12.	- 111 622	- 119 439
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différées) 31.12.	109 908	107 892
Valeur comptable nette au 31.12.*	1 081 026	1 034 428
* dont immeubles en construction	31 702	28 595
* dont terrains non bâtis	23 100	23 100
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	- 1 714	- 11 547

milliers de CHF	Participations non consolidées (placement)		Immobilisations incorporelles	
	2009	2008	2009	2008
Valeur comptable nette au 1.1.	87 030	87 159	13 844	7 045
Valeurs d'acquisition				
État au 1.1.	86 770	86 985	25 275	15 902
Entrées	0	146	5 840	11 577
Sorties	0	- 361	- 1 545	- 2 204
État au 31.12.	86 770	86 770	29 570	25 275
Corrections de valeur cumulées				
État au 1.1.	260	174	- 11 431	- 8 857
Modification de valeur	71	- 21	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 5 014	- 4 642
Sorties	0	107	1 530	2 068
État au 31.12.	331	260	- 14 915	- 11 431
Valeur comptable nette au 31.12.	87 101	87 030	14 655	13 844

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Valeur comptable nette au 1.1.	132 928	140 166	37 695	31 897	170 623	172 063
Valeurs d'acquisition						
État au 1.1.	257 722	260 408	82 067	79 993	339 789	340 401
Entrées	22	461	12 475	14 749	12 497	15 210
Sorties	0	0	- 6 810	- 15 822	- 6 810	- 15 822
Transfert	- 293	- 3 147	270	3 147	- 23	0
État au 31.12.	257 451	257 722	88 002	82 067	345 453	339 789
Corrections de valeur cumulées						
État au 1.1.	- 124 794	- 120 242	- 44 372	- 48 096	- 169 166	- 168 338
Amortissements ordinaires	- 4 552	- 4 552	- 11 922	- 11 830	- 16 474	- 16 382
Sorties	0	0	6 556	15 554	6 556	15 554
État au 31.12.	- 129 346	- 124 794	- 49 738	- 44 372	- 179 084	- 169 166
Valeur comptable nette au 31.12.	128 105	132 928	38 264	37 695	166 369	170 623

Valeurs d'assurance incendie	2009	2008
milliers de CHF		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 297 834	1 275 214

11 Créances	2009	2008
milliers de CHF		
Créances sur des preneurs d'assurance	55 870	62 656
./ corrections de valeur	- 9 054	- 8 676
Créances sur des compagnies d'assurances	28 937	37 241
./ corrections de valeur	- 900	- 800
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	3 959	1 203
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	13 285	8 109
Créances	92 097	99 733

12 Autres actifs	2009	2008
milliers de CHF		
Autres actifs	46 572	62 839
./ corrections de valeur	- 534	- 458
Autres actifs	46 038	62 381

13 Provisions techniques	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
milliers de CHF				
Reports de primes	444 546	431 240	51 247	41 982
Provisions pour sinistres	3 583 090	3 479 793	1 183 243	1 134 210
Réserve mathématique	0	0	2 173 223	2 056 052
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 652	2 757
Autres provisions techniques	160 002	158 909	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	9 536	10 196	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 397 174	4 280 138	3 410 365	3 235 001
Parts des réassureurs	188 996	215 152	0	0
Provisions techniques brutes	4 586 170	4 495 290	3 410 365	3 235 001

14 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	2009 Non-vie	2008	2009 Vie	2008
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	128 704	161 184	374 600	296 677

15 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12. 2007	161 890	66 350	562	228 802
Utilisation	0	- 5 128	0	- 5 128
Dissolution	- 58 139	- 7 807	- 224	- 66 170
Constitution	4 604	35 095	0	39 699
Etat au 31.12. 2008	108 355	88 510	338	197 203
Utilisation	0	- 61 168	0	- 61 168
Dissolution	- 4 883	- 661	0	- 5 544
Constitution	25 100	550	0	25 650
Etat au 31.12. 2009	128 572	27 231	338	156 141

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Les autres provisions au 31 décembre 2009 concernent principalement des immobilisations incorporelles/corporelles ainsi que des prestations à d'anciens collaborateurs.

16 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2009	2008
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	480 102	415 259
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	94 562	73 741
Autres engagements à court terme	574 664	489 000

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 449,9 mio CHF (31.12. 2008: 388,8 mio CHF).

17 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Autres éléments comptables	2009	2008
milliers de CHF		
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	2 817	4 759
Autres engagements non portés au bilan	50 740	69 154

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	13 189	8 070
Dettes en compte courant	94 562	73 741
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	6 375	7 500
Charge d'intérêts sur compte courant	3 646	3 170
Autres produits (frais d'administration imputés)	1 119	947

Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques. Le pilotage obéit aux processus présentés sur le graphique ci-dessous.

Risques, processus et comités de pilotage

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques – Non-vie – Vie	Risques financiers – Marché – Crédit – Structure financière – Disponibilités	Risques opérationnels – Processus – Personnel – Systèmes – Événements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
Processus ALM		Processus ORM	Stratégie processus	
Comité stratégique ALM		Comité ORM	Comité de direction	

ALM = Asset Liability Management
ORM = Operational Risk Management

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en page 60.

Indications relatives aux institutions de prévoyance selon la recommandation Swiss GAAP RPC 16

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2009, ni au 31.12.2008.

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur/ sous-couver- ture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel		
Milliers de CHF	31.12.2009	31.12.2009	31.12.2008	2009	2009	2009	2008
Institution de prévoyance sans sur/sous-couverture	0	0	0	0	1 112	1 112	1 030
Institution de prévoyance avec sur-couverture	64 094	0	0	0	19 984	19 984	18 828
Total	64 094	0	0	0	21 096	21 096	19 858

Les surcouvertures ne sont pas prises en compte étant donné que l'employeur n'en retire aucun avantage économique.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 23 février 2010 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés**

À l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes consolidés ci-joints de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau des fonds propres et l'annexe (pages 72 à 92) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures de vérification en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les autres informations contenues dans les comptes consolidés. Le choix des procédures de vérification relève du jugement de l'auditeur. Ceci inclut l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, pour autant que celui-ci soit déterminant pour l'établissement des comptes consolidés, afin de définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 23 février 2010

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Michael Stämpfli
Expert-réviseur

Représentations

(état au 1^{er} janvier 2010)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 Case postale 8726 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52 www.lamobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28 www.lamobiliere.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 Case postale 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Genferstrasse 11 Postfach 2078 8027 Zurich téléphone 044 286 11 11 téléfax 044 201 41 31 www.mobicourtier.ch
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Rue de la Cité 1 Case postale 5224 1211 Genève 11 téléphone 022 317 73 50 téléfax 022 317 73 59 www.mobicourtier.ch
Service Courtiers MobiLife	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA Service Courtiers MobiLife	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon téléphone 022 363 94 50 téléfax 022 363 96 66 www.mobicourtier.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 0800 16 16 16 16 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 64 02 téléfax 031 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 89 50 téléfax 043 444 75 00 www.xpertcenter.ch

Agences générales et agents généraux

(état au 1^{er} janvier 2010)

Argovie	Aarau	Daniel Probst
	Baden	Marc Périllard
	Lenzburg	Markus Fisler
	Muri (Freiamt)	Rolf Thumm
	Reinach	Andreas Huber
	Rheinfelden	Roger Schneider
	Zofingen	Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch	Roland Hohl
	Liestal	Alfred Guggenbühl
Berne	Belp	Christoph Schmutz
	Ostermundigen (Berne-Est)	Beat Klossner
	Berne (Berne-Ville)	Ulrich Hadorn
	Berne (Berne-Ouest)	Heinz Etter
	Bienne	Daniel Tschannen
	Berthoud	Christian Jordi
	Herzogenbuchsee	Dennis Borgeaud
	Interlaken (Interlaken-Oberhasli)	Philipp Mischler
	Langenthal	Bernhard Meyer
	Laupen	Max Baumgartner
	Lyss	Patrick Zahnd
	Moutier (Moutier-St-Imier)	Eric Veya
	Spiez	Peter von Känel
Thoune	Herbert Sonderegger	
Worb (Emmental)	Ulrich Brechbühl	
Fribourg	Bulle	Jacques Yerly
	Guin	Aldo Del Monico
	Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois)	Dominique Torche
	Fribourg	Daniel Charrière
	Morat (Morat-Anet)	Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire	Valentin C. Spescha
	St-Moritz	Dumeng Clavuot
Jura	Delémont	Patrice Wolff
	Porrentruy	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal)	Christoph Blum
	Lucerne	Dominic Frosio
	Sursee	Herbert Heini
	Willisau (Willisau-Entlebuch)	Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises)	Daniel Hugli
	Neuchâtel	Pierre-André Praz

Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Alfred Tschanz & Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen-Holdener
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Heerbrugg (Rheintal) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Werner Engler Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Bischofszell (Haute Thurgovie) Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden	Edwin Hugelshofer Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Franco R. Ferrari Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue (Haute-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Andreas Sarbach Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Patrick Wittwer Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Dario Landis Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Arthur H. Bär
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA,
Bundesgasse 35,
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.lamobiliere.ch

Responsabilité générale

Regula Gutjahr, conseillère diplômée en relations
publiques
Chargée de la communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
regula.gutjahr@mobi.ch

Conception graphique et artwork

Carrel Design, Visuelle Gestalter, CH-3305 Iffwil
www.carreldesign.ch

Photos

Andreas Greber, Fotostudio, Wabernstrasse 91,
CH-3007 Berne
www.andreasgreber.ch

Production

Stämpfli Publikationen SA, CH-3006 Berne

Reliure

Schumacher AG, CH-3185 Schmittlen